

Montréal, samedi 16 mars 1991

## René Lévesque, le démocrate

À l'occasion du colloque René Lévesque qui aura lieu du 22 au 24 mars à l'UQAM, LE DEVOIR publie deux textes préparés pour la circonstance, dont celui de Louis Bernard, ancien secrétaire général du gouvernement québécois et aujourd'hui premier vice-président à l'administration de la Banque Laurentienne. L'auteur y développe l'idée que René Lévesque plaçait sa confiance dans le peuple, fondement et objet de la vie politique.

Page B-10

## Les 3 Suisses ou la difficile percée d'un géant européen

Depuis quatre ans, les 3 Suisses mène au Québec la lutte à Sears. Récession, TPS et TPQ, faiblesse du dollar compromettent gravement sa percée. La récession et les taxes frappent durement et la vente par catalogue n'est pas épargnée. Aux 3 Suisses, les ventes ont chuté de 50 %, alors qu'on comptait commencer à toucher le fruit de ses efforts. Une chronique de Jean-Pierre Nicaise.

Page B-3

## Lanaudière : le tourisme en voie de développement

Bien que la région de Lanaudière soit traditionnellement associée à une vocation agricole et industrielle, son potentiel touristique pratiquement inexploité jusqu'ici est en voie de développement. Le tourisme est devenu la nouvelle marotte des Lanaudois qui entendent bien faire ronronner cet important moteur économique. Un dossier de Diane Précourt

Page B-6

# Claude Béland, figure de proue

## Sous sa gouverne, le Mouvement Desjardins a modifié profondément ses structures et s'est engagé dans le débat constitutionnel

Claude Turcotte

**P**RÉSIDENT du Mouvement Desjardins depuis quatre ans, Claude Béland a déjà profondément marqué de l'intérieur l'évolution de cette institution par son leadership dans la réforme de ses structures. À l'extérieur, il apparaît aussi comme une figure de proue de la société québécoise, notamment par ses prises de position dans le débat constitutionnel.

Son dynamisme est tel qu'en plusieurs milieux on lui prête obstinément l'intention ou l'ambition d'une carrière politique proprement dite, ce qu'il ne cesse de nier. Mais il avoue lui-même n'avoir jamais pensé devenir président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, bien que les circonstances le prédisposaient à un tel cheminement de carrière, étant le fils d'un président de caisse populaire, ayant comme étudiant occupé les fonctions de caissier, en devenant plus tard président de la fédération des caisses d'économie et professeur de droit coopératif à l'université. Après tout cela, quoi de plus naturel que de se retrouver à la présidence du Mouvement ? D'ailleurs, c'est le conseil d'administration de la Confédération qui avait tracé cette voie en le désignant dauphin, c'est-à-dire adjoint de son prédécesseur à la présidence, Raymond Blais, au moment où la santé de celui-ci déclinait.

Dès cette période transitoire, M. Béland a fait part à M. Blais d'un projet de réforme de structures auquel il songeait depuis un certain temps. Une fois président, il a mis beaucoup d'efforts dans la préparation avec le gouvernement d'une nouvelle loi des coopératives de crédit, un dossier qui traînait depuis plusieurs années. Cette démarche a aussi fourni l'occasion de procéder à la réforme des structures de Desjardins, selon un organigramme qui faisait clairement la distinction entre les activités essentiellement coopératives, d'une part, et les activités financières, d'autre part.

Il n'a fallu que deux ans pour procéder à ces changements substantiels. « J'avais prévu qu'il nous faudrait sept ans pour y arriver », mentionnait récemment M. Béland dans une entrevue au DEVOIR, au cours de laquelle on lui demandait ses impressions après quatre années à la



PHOTO JACQUES NADEAU

présidence de Desjardins, plus précisément depuis le 20 janvier 1987.

« Ma première surprise fut de constater combien les caisses populaires sont à l'écoute de leur président. J'ai vite compris que je devais me retenir, parce que les gens prennent ce que je disais très au sérieux et que, par conséquent, je devais être plus prudent dans mes messages », explique M. Béland. La rapidité avec laquelle les quelque

20 000 dirigeants bénévoles du Mouvement ont emboîté le pas dans la réforme des structures illustre cette « fidélité », qui n'est cependant pas absolue.

À son élection à la présidence, M. Béland lançait un mot d'ordre, celui d'augmenter la base militante et le nombre des convaincus. Il reconnaît volontiers aujourd'hui que cet objectif n'a pas été atteint, du moins pas autant qu'il ne l'avait souhaité.

« Je ne sens pas la réponse aussi évidente », dit-il en réitérant malgré tout l'importance pour la survie du Mouvement d'avoir des militants qui croient pleinement à l'idéal coopératif, celui d'Alphonse Desjardins. M. Béland nuance sa pensée lorsqu'il rappelle que les caisses populaires doivent aussi faire preuve de réalisme pour rester en affaires et offrir parfois des produits qui ne collent pas totalement à la philosophie de

Desjardins, par exemple les comptes à rendement croissant, qui ont pour effet d'accorder un taux d'intérêt plus élevé à celui qui aura mis plus d'argent dans un tel compte.

Dans l'ensemble cependant, M. Béland trouve « extrêmement stimulant » le rôle qu'il assume au sein du Mouvement. « C'est plus motivant que je ne m'y attendais, mais le Mouvement avec toutes ses ramifications est encore plus grand que je ne

le croyais », constate-t-il. Jusqu'à maintenant, M. Béland a donné l'impression d'être aussi à l'aise à la tête de Desjardins qu'un poisson dans l'eau. Tout le monde au sein de Desjardins n'a pas une telle aisance, d'où la nécessité parfois d'avoir des temps de réflexion pour mieux voir ce que le Mouvement devient et où il va. C'est ainsi qu'il y aura en septembre prochain un congrès d'orientation auquel participeront 3000 personnes; c'est dans une réunion semblable, il y a cinq ans, que les grandes orientations actuelles avaient été confirmées. L'automne prochain, il s'agira moins de discuter d'avenir que de bien comprendre toutes les relations qui peuvent ou doivent exister entre les caisses populaires et les institutions auxquelles elles sont reliées d'une manière ou de l'autre. « Ce sera cette fois un congrès plus pédagogique », précise le président. La seule grande ouverture prévisible maintenant est celle du marché international. « Desjardins est sollicité de partout et on nous parle de projets concrets », souligne le président.

Mais avant d'en arriver à cette étape, il y aura à compter de lundi les assemblées générales annuelles de l'ensemble du Mouvement, aux cours desquelles sont divulgués et commentés les résultats financiers, les politiques et les stratégies de toutes et chacune des institutions Desjardins. Près de 3000 personnes assisteront à ces assemblées à Québec. Comme d'habitude, le président profitera de l'occasion pour faire un long discours (c'est le plus important de l'année) qui, pour la première fois, sera télédiffusé en direct sur tous les réseaux de câblodistribution du Québec. Le président aborde généralement dans ce message les principaux dossiers qui concernent le Mouvement, d'ordre interne aussi bien qu'externe. Il sera particulièrement intéressant d'entendre ce que M. Béland aura à dire sur le problème constitutionnel, alors que la Commission Bélanger-Campeau semble en plein drame cornélien. Il expliquera sans doute une fois de plus pourquoi il a pris les positions que l'on sait, c'est-à-dire très pro-québécoises, au cours de l'année. Des militants se sont demandé où le Mouvement s'en allait avec cet engagement politique, qui n'a rien de partisan, insiste M. Béland, et qui s'inscrit totalement dans une préoc-

Voir page B-2 : Béland

## Ottawa déposera sa loi sur les assurances au printemps

Serge Truffaut

APRÈS les dépôts de la loi sur les sociétés de fiducie et la loi des banques, le gouvernement fédéral entend poursuivre sa réforme des institutions financières en présentant la loi concernant les assurances au printemps.

En marge d'une conférence du Conseil des relations internationales de Montréal consacrée à l'accord de libre-échange avec le Mexique, M. Gilles Loisel, ministre d'État aux Finances et président du Conseil du Trésor, a confié que des amendements au projet initial étant actuellement « incorporés », le texte sera

déposé à la Chambre des communes dans le courant du mois d'avril ou de mai.

Responsable de cette réforme qui va bouleverser l'industrie des services financiers, M. Loisel a souligné que le calendrier propre à cette vaste et complexe opération serait respecté tel qu'il a été établi en octobre 1990.

Ainsi donc, d'ici la fin de la présente année toutes les lois déposées devraient être adoptées. À cet égard, M. Loisel a précisé qu'après entente avec les partis de l'opposition, les lois qui n'auront pas été traitées au cours d'une session parlementaire

Voir page B-2 : Loisel

## Intair cède sa filiale Inter-Québec à PWA

Claude Turcotte

IL N'AURA fallu qu'une semaine exactement à la nouvelle direction d'Intair pour décider de la vente de sa filiale Inter-Québec à Canadien Régional, filiale de PWA. Inter-Québec comprend huit appareils turbo-propulsés ATR 42 et fournit du travail à 275 personnes. Partant de ces actifs, une nouvelle compagnie baptisée Inter Canadien et filiale de Canadien Régional desservira le Québec à partir du 31 mai prochain. La flotte devrait comprendre 12 appareils ATR 42 et fournir au total environ 450 emplois, soit à peu près la moitié des jobs qu'assurait Intair.

Au fait, cette société, dont Marcel Dutil devient le principal actionnaire, reste avec 7 appareils jet Fokker 100, pour lesquels il faut absolument trouver un marché, puisqu'ils ne pourront plus assurer de service régulier au Québec et que les vols entre Montréal, Ottawa et Toronto ont été abandonnés cette semaine.

Comme il serait trop onéreux et même insensé de les garder au sol, il faut d'ici la fin de mai trouver une nouvelle vocation à ces appareils. Une porte-parole indiquait hier que l'on voulait préserver le plus grand nombre d'emplois possibles. Déjà, l'abolition des vols sur Toronto et Ottawa signifie 185 mises à pied. Il y a une semaine, Intair avait 1000 employés.

Le président, Marc Racicot, doit donc considérer maintenant trois scénarios pour rentabiliser ses avions : location à l'étranger, ententes avec d'autres transporteurs et vols nolisés. La formule finale pourrait être un mélange de ces trois solutions, à moins que l'on décide tout simplement de vendre les appareils, ce que la conjoncture ne favorise pas du tout actuellement. Intair, qui était déjà en très sérieuses difficultés financières, obtiendrait environ 20 millions \$ pour les actifs vendus à Inter-Canadien.

Par ailleurs, Marcel Dutil reste impliqué dans cette nouvelle filiale

Inter-Canadien, dont il détiendra peut-être en coparticipation avec le Fonds de solidarité du Québec (FTQ) 30 % des actions. Des discussions sont en cours entre M. Dutil et le Fonds pour déterminer la nature exacte de leur entente. On sait que le Fonds avait injecté 5 millions \$ dans Intair sous forme de débiteures convertibles qui ont été transformées en obligations à court terme le 4 mars dernier.

Canadien Régional, lui-même une filiale de PWA Corp. dont le siège social est à Calgary, en Alberta, sera l'actionnaire majoritaire avec 70 % des actions, à la condition de la Commission canadienne des transports approuve la transaction, ce dont il n'y a pas lieu de douter.

Inter-Canadien aura son siège social à Montréal et Paul A. Pelletier en sera le directeur général. Cette compagnie deviendra le transport d'appoint de Canadien International au Québec. M. Pelletier soutient que cette entreprise pourra offrir une meilleure concurrence à Air Canada,

ainsi que plus de stabilité dans le service et l'emploi.

D'ici le 31 mai prochain, Intair continue d'offrir au Québec les services déjà en place.

Intair est née en 1986 de la privatisation par le gouvernement Bourassa du transporteur Quebecair. À l'époque, trois partenaires, Michel Leblanc, Marc Racicot et Marcel Dutil, avaient acquis le transporteur québécois. Ils s'étaient par la suite associés aux Lignes aériennes Canadien pour faire de Quebecair un canal d'alimentation régional sous la dénomination sociale d'Inter-Canadien. Mais en octobre 1989, le groupe québécois décidait de mettre un terme à son association avec Lignes aériennes Canadien et de voler de ses propres ailes. Prenant alors le nom d'Intair, l'entreprise annonçait aussi son intention d'assurer la desserte de Toronto, Ottawa et Québec à partir de l'aéroport de Saint-Hubert, relançant alors le débat sur les aéroports de la région montréalaise.

Voir page B-2 : Intair

### CAHIER SPÉCIAL

# L'ACTION SOCIALE DES ÉGLISES ET DES RELIGIONS

PARUTION LE 28 MARS DANS LE DEVOIR

La société québécoise et l'action sociale menée au sein des communautés paroissiales et religieuses.

La pensée de l'Église en matière d'action sociale.

Réservation publicitaire: 842-9645  
Date de tombée: 21 mars

# Les p'tits secrets de Josette L'Efficace

## Ou comment profiter des tarifs groupés tout en économisant 16,75 \$.

**DU 4 MARS**  
**LES JOURS AUBAINES**  
**AU 13 AVRIL 1991**

L'appel personnalisé vous permet d'ajouter jusqu'à deux numéros de téléphone supplémentaires à votre service résidentiel. Comme chaque numéro correspond à une sonnerie, vous pouvez savoir à qui l'appel est destiné avant même de décrocher le combiné.

Avec la **conférence à trois** vous pouvez inviter une troisième personne à participer à une conversation téléphonique.

Avec l'**appel en attente**, vous pouvez répondre à un second appel alors que vous êtes déjà au téléphone. Un bip discret vous indique qu'une autre personne essaie de vous joindre. Mettez le premier correspondant en attente et répondez au second appel.

La **composition abrégée** vous permet de joindre huit numéros mis en mémoire.

Le **renvoi automatique** vous permet de faire suivre vos appels à presque n'importe quel autre numéro de téléphone\* où l'on pourra vous joindre ou prendre vos messages.

À la maison, les Services téléphoniques spécifiques se prêtent à une foule de combinaisons pratiques. Par exemple, l'**appel personnalisé** et l'**appel en attente** constituent la combinaison idéale pour les familles nombreuses, en particulier si l'un des membres de la famille a tendance à monopoliser le téléphone. Pour les gens très occupés et qui effectuent de nombreux déplacements, la **conférence à trois** et le **renvoi automatique** s'avèrent une combinaison gagnante.

Consultez la grille ci-dessous et voyez comme il est avantageux de profiter des tarifs groupés.

Services téléphoniques spécifiques  
Tarifs mensuels groupés (service résidentiel)

1 service	4,00 \$
2 services	5,50 \$
3 services	7,50 \$
4 services	9,50 \$
5 services	11,50 \$
Deuxième appel personnalisé <sup>1</sup>	4,00 \$
Chaque inscription à l'annuaire de l'appel personnalisé	1,20 \$

<sup>1</sup>Le deuxième appel personnalisé ne fait pas partie des tarifs groupés.

**Abonnez-vous aux Services téléphoniques spécifiques et au service Touch-Tone<sup>™</sup> durant les Jours Aubaines de Bell Canada, entre le 4 mars et le 13 avril 1991, et ÉCONOMISEZ!**

- Passez au service Touch-Tone et obtenez **2 mois de service Touch-Tone gratuit**, soit une économie de 5,10 \$ le tarif mensuel étant de 2,55 \$\*\*.

- En plus, économisez les frais d'administration de 16,75 \$\*\*\* lorsque vous vous abonnez aux Services téléphoniques spécifiques ou au Touch-Tone.

**Passez à la Téléboutique Bell ou appelez le service à la clientèle durant les Jours Aubaines.**

Certains Services téléphoniques spécifiques ne sont pas encore offerts partout. Pour connaître les services offerts dans votre secteur et vous y abonner, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle ou passer à la Téléboutique Bell.

<sup>1</sup>Le renvoi automatique interurbain est offert presque partout. Les frais d'interurbain sont facturés au compte de l'abonné au renvoi automatique.  
<sup>\*\*</sup>Le tarif mensuel ne comprend pas la location des appareils.  
<sup>\*\*\*</sup>Cette offre s'adresse exclusivement aux abonnés de résidence et d'affaires monolignes qui ne déménagent pas entre le 4 mars et le 13 avril 1991.



Économisez  
**16,75 \$**  
durant les Jours Aubaines!



**Bell**  
des gens de parole

## Le Koweït émettra une nouvelle monnaie

KOWEÏT (Reuter) — Le Koweït va émettre une nouvelle monnaie, sans doute d'ici une dizaine de jours, en remplacement de l'ancien dinar en circulation avant l'invasion du pays par l'Irak, a annoncé le gouverneur de la Banque centrale koweïtienne, Cheikh Salem Abdul-Aziz Saud al-Sabah.

Les banques koweïtiennes garantiront tous les dépôts enregistrés au 1er août 1990, la veille de l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes, a-t-il également déclaré.

Les dinars koweïtiens détenus par les particuliers seront échangés au pair, a précisé Cheikh Salem. En revanche, la banque centrale ne reconstruira pas les dinars irakiens, a-t-il ajouté.

Après l'invasion du Koweït, Bagdad avait mis en circulation le dinar irakien dans la « 19e province irakienne » et décrété la parité entre les deux dinars.

La valeur de la monnaie koweïtienne avait été ainsi divisée par dix. Avant l'invasion, le dinar koweïtien valait 3,46 \$ US environ, alors que le dinar irakien valait environ 30 cents US.

Le dinar irakien est actuellement l'une des monnaies utilisées dans l'émirat, avec l'ancien dinar koweïtien et le dollar, dans les transactions entre particuliers rendues encore plus difficiles par les pénuries.

Le Koweït fixera les nouvelles parités de sa nouvelle monnaie face aux devises internationales, d'ici deux semaines », a encore annoncé le gouverneur.

Selon Cheikh Salem, l'Irak aurait volé dans les coffres de la Banque centrale quelque 357 millions de dinars koweïtiens en billets, ainsi que de l'or, pour une valeur estimée à 950 millions \$ US.

Il faut en priorité rouvrir les succursales de la banque centrale et des banques commerciales pour que l'introduction de la nouvelle monnaie se fasse le plus rapidement possible, a-t-il dit.

Toutefois, les fusions prendront du temps, en raison du manque d'informations sur la situation financière de chaque banque, a-t-il estimé. « J'envisagerais plutôt trois ou quatre banques », a-t-il déclaré.

## Varsovie aura sa Bourse

PARIS (AFP) — La première bourse de la Pologne de l'après-communisme va ouvrir ses portes le mois prochain à Varsovie grâce au concours de la France et à un programme accéléré de privatisations, a annoncé hier le ministre polonais des privatisations Janusz Lewandowski. Cet accord de coopération, confié à la Société des Bourses française (SBF), permettra l'inauguration officielle de la Bourse de Varsovie en juin grâce à un mode de fonctionnement largement inspiré de

la Bourse de Lyon (centre-est) dont la dimension est plus adaptée aux conditions actuelles en Pologne. Dans un premier temps, seules quatre sociétés récemment privatisées seront cotées en Bourse : Ekbud, Slaska Fabryka, Prochmik Krosnenskie et Tonsil. La création de cette bourse a été rendue possible et nécessaire grâce à « une transformation sans précédent d'une économie planifiée en une économie de marché », a souligné le ministre polonais lors d'une conférence de presse.

### ◆ Intair

Intair devait cependant connaître de sérieuses difficultés financières au cours de l'année qui suivit, ce qui l'obligea à se restructurer financièrement, avec l'aide du gouverne-

ment du Québec, de sa banque et du Fonds de solidarité. Peu après l'entente d'une valeur de 19,2 millions \$, la compagnie annonçait qu'elle devait se placer sous la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers.

### ◆ Loïsele

seraient « automatiquement résumées » la session suivante.

Invité à commenter la contre-offensive, plus que probable, des banques canadiennes à propos de la vente d'assurances et du crédit-bail, le ministre d'État aux Finances a réitéré la position défendue jusqu'à présent par le législateur. Dans l'esprit de M. Loïsele, il n'est donc pas question d'accorder aux banquiers le pouvoir de distribuer des assurances au sein des succursales ou de se lancer dans des activités de crédit-bail.

A ce propos, le ministre s'est appuyé sur l'histoire en soulignant que le secteur bancaire canadien était un des plus solides et des plus fiables au monde. Incidemment, M. Loïsele a indiqué que bien des banques américaines avaient décidé d'abandonner les opérations en assurances pour se concentrer dans les services bancaires.

Pour ce qui est des règles concernant la communication d'informations entre les banques et les compagnies d'assurances qui, ainsi que le permet la loi, pourront être acquises par les premières, M. Loïsele a ex-

pliqué qu'elles avaient été conçues dans le but d'éviter tout conflit d'intérêts.

Sur un tout autre plan, celui du traité de libre-échange avec le Mexique et les États-Unis qui, il faut le rappeler, a été placé sous la responsabilité de M. John Crosbie, ministre du Commerce extérieur, M. Loïsele a formulé l'espoir que le Congrès américain donne son aval au projet afin d'être dans le bain des négociations dès l'automne prochain.

Selon les explications fournies par M. Loïsele, on ne connaît pas l'identité du principal négociateur canadien avant quelques semaines. Le ministre d'État aux Finances a affirmé qu'il ne savait pas si M. Simon Reisman, qui avait négocié l'accord de libre-échange avec les États-Unis, serait choisi pour mener ces pourparlers à trois.

Il est possible que dans la foulée des futures discussions, le traité signé par le Canada et les États-Unis il y a déjà deux ans soit amendé. « On ne peut pas exclure d'éventuels réaménagements au traité avec les Américains, si celui avec le Mexique est signé ».

### ◆ Béland

cupation d'assurer l'avenir constitutionnel du Québec.

**Excellente santé financière**  
En ce qui concerne l'aspect financier, le Mouvement Desjardins n'a pas de problème. Dans le cadre de sa réforme légale, le Mouvement s'était donné deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 1991, pour atteindre une capitalisation de 5 % de sa base d'endettement; l'ancienne loi n'exigeait que 3,5 %. Or, au 31 décembre 1990, Desjardins avait accumulé 5,69 %.

En d'autres mots, le Mouvement a augmenté sa capitalisation de 400 millions \$ deux fois plus vite que prévu. Cela s'est fait grâce à deux sources d'argent. Il y a eu d'abord l'émission de parts permanentes qui ont rapporté 150 millions \$. Les caisses procèderont bientôt à une nouvelle émission qui sera cette fois de 100 millions \$ au lieu des 75 millions \$

des deux années précédentes.

La plus grande partie de la capitalisation recherchée est venue cependant de la rentabilité des caisses et de leurs institutions et compagnies affiliées. Pour l'exercice de 1990, le bénéfice net a dépassé 350 millions \$. Moins de ristournes ont été payées aux sociétaires, ce qui a permis de verser plus d'argent à la réserve générale, où se retrouvent maintenant plus de 2 milliards \$.

Pour réussir cet objectif de capitalisation, Desjardins a dû mettre la pédale douce à la croissance, qui fut tout de même de 7,2 %. Mais le Mouvement revient désormais au cycle de la croissance avec des politiques plus dynamiques en matière de prêts hypothécaires, d'assurances générales, etc. On se mettra très bientôt à une révision des politiques industrielles, ce qui n'a pas été fait depuis longtemps. Comme M. Béland se plait souvent à le répéter « ce n'est pas pour rien que Desjardins s'appelle un mouvement ».

## LE DEVOIR

- Renseignements..... (514) 844-3361
- Administration..... (514) 844-3361
- Rédaction..... (514) 842-9628
- Publicité..... (514) 842-9645  
numéro sans frais..... 1-800-363-0305
- De 8h30 à 16h00
- Annonces classées..... (514) 286-1200

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

### Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080
Extérieur — Indicateur 514.....	1-800-361-6059
Indicateur 418.....	1-800-463-4747
Indicateur 819.....	1-800-361-5699
Indicateur 613.....	1-800-361-5699

## LA VIE ECONOMIQUE

## PUBLICITÉ / MARKETING

## Les 3 Suisses ou la difficile percée d'un géant européen de la vente par catalogue

Jean-Pierre Nicaise

Collaboration spéciale

SÉDUCTION des images et des mots, complicité, accessibilité, la vente par catalogue représente la forme la plus achevée du commerce moderne, porté par une vague continue de jeux-concours et de promotion. Depuis quatre ans, les 3 Suisses mène au Québec la lutte à Sears. Récession, TPS et TPQ, faiblesse du dollar compromettent gravement sa percée.

Dans la vente au détail de vêtements, la récession et les taxes frappent durement et la vente par catalogue n'est pas épargnée. Aux 3 Suisses, selon M. Bernard Laporte, directeur général de la filiale québécoise (140 employés), les ventes ont chuté de 50 %, alors que les 3 Suisses, après deux ans d'investissements et une année d'équilibre, comptait commencer à toucher le fruit de ses efforts.

Entreprise à capitaux privés, le groupe français 3 Suisses, 2,5 milliards \$ de chiffre d'affaires, n'est pas tenu de fournir de bilans détaillés et reste extrêmement discret sur ses chiffres. L'effort au Québec sera-t-il maintenu ? « Oui, nous prenons toutes les dispositions nécessaires et, bien entendu les mesures qui s'imposent afin de résister au mieux à la situation présente », nous dit M. Laporte.

Entreprise originale, dotée d'un marketing d'avant-garde en grande partie inédit chez nous, les 3 Suisses se sont installés à Montréal en avril 1987 avec un concept : « Magasinez à Paris ». Deux gros catalogues an-

nuels de 450 pages environ, 100 pages de plus dans la maille que Sears, des grands noms de la mode, une certaine qualité, bref du moyen de gamme très audacieux par rapport à ce que propose Sears, des prix convenables et souvent compétitifs, une clientèle qui semble satisfaite : 50 % des clients recommandent, selon M. Laporte.

Et un marketing très pointu, basé uniquement sur la vente par correspondance, sans aucune publicité généraliste, mais avec des jeux-concours pour ainsi dire permanents. Les Français sont les grands maîtres de la vente par correspondance... et des jeux-concours. Ils y croient et obtiennent d'ailleurs en Europe de remarquables succès.

Donc, au départ : des adresses. Ce n'est pas un problème, il ne manque pas de firmes spécialisées et nous sommes tous listés quelque part, catégorie par catégorie. Les 3 Suisses ont un fichier actif de 400 000 noms. Coût pour mille adresses : 60 à 100 \$, en location. Le gros des dépenses n'est pas là, mais plutôt dans les systèmes de gestion et de traitement de ces masses d'informations. Au seul chapitre des logiciels, les 3 Suisses ont investi quelque 500 000 \$. De plus, chaque envoi de prospection revient à environ 1 \$. Taux de réponse, en prospection : 7 % à 9 % pour les 3 Suisses.

En fait, données importantes, M. Laporte estime que capter un nouveau client coûte, au minimum 5 \$, au maximum 20 \$, alors que la moyenne des commandes par clients est de 90 \$, ce qui est équivalent à la moyenne française.

Les adresses sont une chose, atti-

rer l'attention et fidéliser le client une autre. En France, les 3 Suisses font de la publicité généraliste. C'est que leur notoriété est forte, la firme est dans la même position sur son marché que Sears ici. Principe de l'aspirateur. « Au Québec, nous sommes tout petit, juge M. Laporte. Nous représentons peut-être 0,5 % du chiffre d'affaires de Sears. Ça ne nous servirait à rien de faire de la publicité généraliste ». En fait, ça ne servirait qu'à Sears.

Pour attirer l'attention et fidéliser ses clients, les 3 Suisses lancent donc en permanence des jeux-concours et des promotions. Cadence : toutes les trois semaines. L'appel est donc absolument constant, parfaitement ciblé, contrôlé, quantifiable en terme de retombées et d'une grande efficacité.

Les grands jeux-concours des 3 Suisses reviennent, chacun, à 300 000 \$ et M. Laporte fait remarquer que les 3 Suisses sont probablement la seule firme au Canada qui distribue l'intégralité des lots annoncés. En effet, statistiquement, les gros lots dans les concours habituels ont peu de chance d'être effectivement remis. Aux 3 Suisses, 100 % des lots sont attribués aux répondants.

Toute la technique des jeux-concours est assez fascinante. Ainsi, il faut toujours découper une vignette, la coller quelque part, etc. Pourquoi, alors que les lots sont en fait pré-attribués sur liste ? C'est qu'il s'agit d'impliquer le client, de l'obliger à s'intéresser simplement à l'envoi. D'où, d'ailleurs, les mentions « vous avez gagné » bien en évidence sur l'enveloppe. Au minimum un lot de consolation. Il faut se démarquer du

courrier poubelle qui encombre nos boîtes à lettres.

Notons en passant que bien entendu un bon de commande est joint, mais que contrairement à ce que s'imaginent les naïfs, le fait de passer commande n'accroît pas vos chances de gagner. D'ailleurs, il est contraire aux lois québécoises de devoir effectuer un achat pour gagner un prix.

Autre fait à noter, les prix doivent être alléchants sans pour autant l'être trop. Sinon, d'une part le public ne s'intéresse plus qu'au concours, et d'autre part la firme est débordée. Trop généreux sur les concours au début de ses activités, les 3 Suisses ont déjà fait sauter un standard de Bell, et se sont vus devoir refuser 30 000 appels dans une seule journée !

## Les dits du petit doigt

■ Innovation publicitaire (?). En France, les professionnels magnétoscopés reçoivent à leur domicile une cassette vidéo présentant les derniers modèles des voitures américaines. Coûteux ? Sans doute pas plus qu'une luxueuse brochure en couleurs.

■ Encore en France. Las des attaques mettant en cause l'opacité des pratiques de son groupe Carat Espace (5 milliards \$ de chiffre d'affaires en Europe), Gilbert Gros menace d'embaucher les 30 meilleurs créatifs du marché et lance la formule : achat d'espace payant, création gratuite. Un Scud.

■ Libération, va modifier sa formule. Les quotidiens souffrent, en France comme ici, et font face à la



PHOTO JACQUES GRENIER

Bernard Laporte, directeur général des 3 Suisses au Québec.

concurrence accrue des magazines. Que faire ? Eh bien, *Libé* va tenter de livrer quotidiennement des articles... de type magazine afin de passer la barre, jamais atteinte, des 200 000 copies.

■ Le père de la « Génération Pepsi », Alain Poitassch, 30 ans de création pour Pepsi, sera l'invité du Publicité-Club jeudi 21 mars à midi à la salle de bal du Centre Sheraton. Génération Pepsi...

## Accalmie de l'inflation aux États-Unis

WASHINGTON (AFP) — La forte baisse des prix de gros (moins 0,6 %) en février aux États-Unis, annoncée hier par le gouvernement, et qui marque le troisième recul mensuel consécutif, tend à indiquer une accalmie sur le front de l'inflation après l'accélération enregistrée en 1990, estiment des analystes.

Cette forte baisse, nettement plus marquée que les -0,3 % généralement attendus par les conjoncturistes, s'explique surtout par un plongeon des coûts de l'énergie (moins

5,1 %), qui ont accusé leur plus importante diminution depuis 18 mois, a précisé le département.

Hors énergie et produits alimentaires, l'indice des prix de gros (Producer Price Index/PPI) a augmenté de 0,4 % en février contre une hausse de 0,5 % en janvier. Les prix de gros avaient baissé de 0,1 % en janvier et de 0,6 % en décembre.

Au cours des trois derniers mois, l'indice des prix de gros a diminué de 4,8 % en rythme annuel, ce qui représente la plus forte baisse sur un trimestre depuis le début 1986, a indiqué le département.

Cette nette dégrèvement des prix de gros amorcée depuis décembre tranche sur la hausse de 5,6 % enregistrée en 1990 due principalement à une forte hausse de l'énergie et des produits alimentaires.

L'influence positive sur les cours pétroliers de l'issue rapide et favorable de la guerre dans le Golfe va permettre de modérer l'inflation cette année, observent des analystes. L'abondance actuelle de l'offre de brut sur le marché mondial va contribuer à maintenir les prix à de bas niveaux et ce, malgré le dernier accord conclu par l'OPEP pour réduire d'environ un million de barils/jour la production du cartel. Le baril de pétrole s'est stabilisé depuis ces dernières semaines aux environs de 20 \$ US

après avoir brièvement atteint 40 \$ US en novembre dernier.

De son côté l'administration Bush compte sur une modération de l'inflation cette année pour donner à la Réserve fédérale (Fed) une marge de manoeuvre supplémentaire lui permettant d'assouplir davantage sa politique monétaire, afin de sortir plus rapidement l'économie de la récession.

Mais, bien que les économistes s'attendent généralement à une bonne performance sur le front de l'inflation en 1991, ils prévoient encore une hausse de 1 % des prix de gros sur l'ensemble de l'année.

Plus pessimiste, l'économiste Delos Smith du Conference Board, un institut d'analyses proche du patronat américain, fait valoir pour sa part que la modération des prix depuis ces derniers mois s'explique également par la récession. Le taux de chômage a atteint 6,5 % en février, le plus haut niveau depuis qua-

tre ans, a-t-il rappelé, et la Réserve fédérale a annoncé vendredi une chute de 0,8 % de la production industrielle pendant le même mois, la cinquième diminution mensuelle consécutive.

« Dès que l'activité va redémarrer, a-t-il poursuivi, des tensions inflationnistes se feront sentir de nouveau car les entreprises vont augmenter leurs prix gelés depuis l'automne en raison de la récession. »

Cette perspective va probablement rendre la Fed prudente dans la conduite à venir de sa politique monétaire qu'elle a déjà très nettement assoupli depuis le début octobre en réponse au ralentissement de l'économie, a estimé M. Smith.

La Fed, a-t-il ajouté, pourrait attendre, avant d'induire une nouvelle baisse des taux d'intérêt, de voir comment les consommateurs et les milieux d'affaires américains vont réagir maintenant que la guerre du Golfe est finie.

## Le Forum francophone des affaires pourrait être reporté

Claude Turcotte

La RÉUNION internationale du Forum francophone des affaires (FFA) qui devait avoir lieu à Kinshasa en novembre prochain se tiendra ailleurs, vraisemblablement en Europe.

Ce changement survient à la demande des gens d'affaires du Zaïre, qui proposent que le rendez-vous à Kinshasa soit retardé de deux ans, c'est-à-dire en 1993. « Les événements politiques importants qui marqueront les 12 prochains mois dans ce pays obligent le comité organisateur national à reporter cette activité. Les scrutins nationaux au niveau de la présidence de la République et les élections législatives et municipales sont autant d'événements qui mobiliseront l'opinion publique et les différents corps consti-

tués zaïrois », explique-t-on dans un communiqué émis par le secrétariat international du FFA. On y précise en outre qu'il valait mieux reporter cette activité à un moment rapproché du Sommet des chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français.

Ce Sommet devait d'abord avoir lieu cette année au Zaïre, mais diverses critiques, dont celles du gouvernement canadien, sur la situation des droits de la personne en ce pays, ont amené à la décision de déplacer le Sommet à Paris. Il en va donc désormais de même pour le FFA. Le bureau international du FFA décidera bientôt de l'endroit de la réunion de l'automne prochain. C'est à Québec en 1987 que le FFA a tenu sa première réunion; la seconde a lieu en 1989 à Dakar.

## Nomination à la SOQUEM

QUÉBEC (PC) — Le vice-président de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), M. Yves Harvey, 41 ans, assumera temporairement la présidence de cet organisme d'État par suite de la mort de M. André-F. Laurin au début de la semaine.

C'est ce qu'a annoncé hier le bureau du premier ministre. M. Harvey était depuis 1989 vice-président et responsable des ressources humaines à SOQUEM.

## Information

## Ville de Montréal

## Assemblées publiques des commissions permanentes du Conseil de la Ville de Montréal

## Commission permanente de la culture et du développement communautaire

Les jeudi 4 et lundi 15 avril, à 19 h, avec ajournement, si nécessaire, le mardi 16 avril, à 14 h, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est (Métro : Champ-de-Mars).

## Objet :

Étude publique des projets de règlements suivants :  
1- Règlement sur les établissements exploitant l'érotisme  
2- Règlement modifiant le règlement sur l'étalage des imprimés érotiques

## Le premier projet de règlement propose :

- d'interdire d'exposer toute image qui représente le corps humain à l'extérieur ou dans un endroit visible de l'extérieur de tout établissement exploitant l'érotisme;

- d'accorder au propriétaire ou à l'exploitant d'un établissement qui exploite l'érotisme un délai de 90 jours pour procéder à l'enlèvement de toute image qui représente le corps humain installée avant l'entrée en vigueur du règlement;

- d'accorder à la Ville le pouvoir, après avoir donné un avis de 30 jours au propriétaire et à l'exploitant, de procéder, aux frais de ces derniers, à l'enlèvement de toute image qui représente le corps humain ou de toute image déjà en place lors de l'entrée en vigueur du règlement et dont le propriétaire ou l'exploitant a fait défaut de procéder à l'enlèvement dans les 90 jours de cette entrée en vigueur;

- d'obliger le propriétaire ou l'exploitant d'un établissement qui exploite l'érotisme à aménager cet établissement de façon telle qu'un objet érotique, un imprimé, un film, une cassette vidéo ou un spectacle érotique, un "peep-show" ainsi que les biens et les services fournis par une personne dénuée ne soient accessibles qu'aux personnes admises à l'intérieur de l'établissement et ne soient visibles que de l'intérieur de cet établissement;

- d'obliger le propriétaire ou l'exploitant d'un établissement qui exploite l'érotisme à refuser d'y admettre une personne mineure ou d'en tolérer la présence. À cette fin, il pourra exiger de toute personne une preuve qu'elle est majeure.

## Le second projet de règlement propose :

- de remplacer le titre du règlement sur l'étalage des imprimés érotiques par «Règlement sur l'étalage des imprimés et des objets érotiques»;
- d'incorporer la définition des termes «objet érotique»;
- de régir l'exposition des objets érotiques;
- de charger le propriétaire ou l'exploitant de l'établissement de veiller à l'application du règlement dans son établissement.

Les deux projets de règlements prévoient, au cas de contravention, des amendes pouvant aller jusqu'à 1 000 \$ si le contrevenant est une personne physique et jusqu'à 2 000 \$ s'il s'agit d'une corporation.

L'assemblée publique du 4 avril a d'abord pour objectif de présenter les deux projets de règlements et de permettre au public de poser des questions et déposer leurs premiers commentaires et suggestions. Cette période d'interventions du public se poursuivra les 15 et 16 avril avant de fixer l'assemblée publique de délibérations et d'adoption du rapport de la Commission prévue le 29 avril prochain, à 19 h, à la salle du Conseil.

La documentation relative à ces deux projets de règlements incluant les notes explicatives est disponible auprès des bureaux Accès Montréal ainsi qu'au bureau de la Division des commissions et comités du Conseil.

Toute correspondance, incluant le dépôt de mémoires, et toute autre intervention à ce sujet, doit être adressée à la Division des commissions et des comités du Conseil au 85, rue Notre-Dame Est, pièce R-200, H2Y 1B5.

Renseignements : 872-3770

Le 16 mars 1991

Le greffier de la Ville, Léon Laberge

## LE DEVOIR

ET

Ciel 98,5

Écoutez Ciel, lisez le Devoir et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF et identifiez 4 mots passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de CHINE!



TIRAGE LE 29 MARS 1991

Remplissez et retournez à : Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3

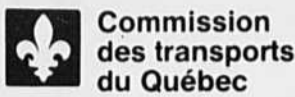
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone résidence \_\_\_\_\_ Téléphone bureau \_\_\_\_\_  
Mots passeport \_\_\_\_\_ Date de diffusion \_\_\_\_\_

exotik

AIR CHINA

OFFICE NATIONAL DE TOURISME DE CHINE

Avis de la Commission des transports du Québec



La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c. 97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12) et la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, location, maritime, taxi, camionnage en vrac, "camionnage local, intra et extra-provincial" et avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit l'être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délais d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No M-91-07706-0
AUTOBUS LAUZON INC
82, rue Dupont, C.P. 402
L'Annonciation (Labelle) J0T 1T0
Proc.: Lafleur, Brown, De Grandpré, Kronslom
DEMANDE DE PERMIS RÉGULIER
Catégorie de permis de transport: NOLISE
Territoires: Des Ruisseaux, Labelle, Lac Carré, Lacs-des-Ecorces, Lac Nominique, La Conception, La Macaza, La Merveille, L'Annonciation, Lac Sagouay, Lac-Tremblant Nord, Lanlier, L'Ascension, Marchand, Mont-Laurier, Mont-Tremblant, Saint-Faustin, Saint-Jovite (63740V), Saint-Jovite (63760PA), Sainte-Agathe, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Agathe-Sud, Sainte-Véronique.
Durée: 5 ans

No M-91-07721-9
CARLETON BUS LINES (ANTRIM) LTD
29, rue l'Épervier, suite 2
Hull (Hull) J9A 2G2
Proc.: Martineau Walker
MODIFICATION DE PERMIS
7-M-000800-001A
Transport Interurbain
Demande d'ajouter les catégories 2, 3, 4, 5 et 6 de la durée devrait se lire 5 ans de la date de décision.

No Q-91-03914-8
VISITES TOURISTIQUES FEUILLE D'ÉRIABLE (1989) INC
240, 3ème Rue
Québec (Québec) G1L 2S8
Proc.: Vézina Pouliot
Demande de modification de permis
Transport touristique
No: 6-Q-000862-001B
Modifier le permis afin d'enlever aux conditions et restriction l'item suivant: "Le véhicule a une capacité maximale de 29 passagers."
Catégorie de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5, et 6

No Q-91-03915-5
LES ACCOMMODATIONS NORDIQUES LEE
425, Partington, C.P. 39
Schefferville (Québec) G0G 2T0
Demande de renouvellement de permis
Transport Aéroportuaire
No: 8-Q-000803-001B
Dans le territoire de: De l'aéroport de Schefferville à la base d'hydravion de Squaw Lake de Schefferville.
Parcours: De l'aéroport de Schefferville via Squaw Lake
Horaire: Tous les jours du 1er juin au 15 octobre de chaque année
Fréquence: Selon les heures d'arrivées et de départ des avions
Catégorie de véhicules: 6
Clientèle: Les pêcheurs et les chasseurs
Validité: 5 ans

No Q-91-03934-6
JEAN-YVES LEVESQUE ET ALS EN SOCIÉTÉ (TRANSPORT COMMUNAUTAIRE)
439, boul. de la Vallée
Sainte-Ange-de-Mérici (Québec) G0N 2H0
Demande de permis
Transport interurbain
La Rédemption, Ste-Jeanne-d'Arc, Ste-Ange-de-Mérici, Mont-Joli.
Parcours: Route Massé, route Soucy jusqu'à la jonction 132, jonction route 132, Ste-Ange-de-Mérici, Boul. de la Vallée, retour à la route 132 vers Mont-Joli.
Horaire et fréquence: 3 voyages par jour, 7 jours/semaine
Catégorie d'autobus: 6
Date de fin: 5 ans

No Q-91-03943-7
AUTOBUS ST-ADALBERT INC
5, rue Gauriv
St-Adalbert (Québec) G0R 2M0
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
Transport notisé
3-Q-000 626-001A
Autorisation: St-Pamphile, St-Adalbert, St-Marcel, Ste-Facilite, St-Omer, Ste-Perpétue, Tourville
Clientèle: Groupes
Catégories d'autobus: 5 et 6
Durée: 5 ans

LOCATION

Délais d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No M-91-07746-6
LOCATION DE CAMIONS RYDER DU CANADA LTÉE (Ryder Truck Rental Canada Ltd)
1440, Montée de Liesse
St-Laurent (Québec) H4S 1J6
CHANGEMENT D'ADRESSE
De 355, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
H7V 2S2
Au: 2450, boul. Curé Labelle
Laval (Québec)
H4T 1R1
Changement de place d'affaires inscrit au permis 3-M-600413-139A et 140A
Location à court et long termes de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques

No Q-91-03933-8
LAVIOLETTE AUTO LOCATION INC
2300, rue Bellefeuille
Trois-Rivières (Québec) G9A 3Y9
PERMIS
de location à court et long termes de camions, camionnettes, fourgons et fourgonnettes.
Au: 733, Boul. Laurier
St-Hilaire (Québec) J3H 4X8

TAXI

Délais d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No Q-91-03880-1
LÉVIS, LÉOPOLD
345, Principale
LaSarre (Québec) J9Z 1Z6
DEMANDE DE PERMIS
Dans le territoire de:
LaSarre —RG, 289001
formée de la municipalité
LaSarre —84685-V

No Q-91-03924-7
LES PLACEMENTS LINA FORTIER INC.
182, Rue Montagnais
Schefferville (Québec) G0G 2T0
Proc.: Me Michel St-Pierre
DEMANDE DE PERMIS
Dans le territoire de:
Schefferville (98450)

No Q-91-03942-9
RIOUX, LOUIS-PHILIPPE
125, Mont St-Louis
C.P. 223
Le Bic (Québec) G0L 1B0
DEMANDE DE PERMIS
Dans le territoire de:
Le Bic (07660-SD)

Délais d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

No M-91-07748-2
KARAKALPAKI, DESPINA
4088, Mackenzie
Chomedey, Laval
(ile Jésus) H7W 1M5
Et demandeur-cédant:
Thanos, Maria
8327, Querbes, app. 4
Montréal (ile de Montréal) H3N 2C6
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-21229-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No M-91-07773-0
BALOUZIAN, BEDROS
7967, Stuart
Montréal (ile de Montréal) H3N 2R9
Et demandeur-cédant:
Mardikyan, Vahan
1855, Talleryrand, app. 303C
Brossard (Laprarrie) J4W 2Y9
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-208443-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No M-91-07774-8
NEHME, ADIB
11663, Joseph-Casavant
Montréal (ile de Montréal) H3M 2B4
Et demandeur-cédant:
Gaudy, Augustin
6925, rue de Vimy, app. A
Montréal (ile de Montréal) H3S 2R7
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-200968-002A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No M-91-07776-3
MOIENY, REZA
235, Sherbrooke ouest, app. 404
Montréal (ile de Montréal) H2X 1X8
Et demandeur-cédant:
Savvidis, Anastasio
8162, Durocher
Montréal (ile de Montréal) H3N 2A8
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-214673-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No M-91-07777-1
ROODBARI, SEYMED YOUSEF
2121, Prud'Honné
Montréal (ile de Montréal) H4A 3H3
Et demandeur-cédant:
Caumartin, Mario
1700, Bas L'Assomption Nord
(L'Assomption) J0K 1G0
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-205699-004A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No M-91-07778-9
AMBELIOTIS, GEORGES
10250, Bois de Boulogne
Montréal (ile de Montréal) H4W 1K9
Et demandeur-cédant:
Oltean, Adrian
127, rue Conrad
Laval des Rapides, Laval
(ile Jésus) H7N 4J1
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-205223-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No M-91-07779-7
CALTABANIS, NICOLAOS
6955, Champagnier, app. 402
Montréal (ile de Montréal) H3N 2J6
Et demandeur-cédant:
Papakalos, Diamanto
4073, Favard
Chomedey, Laval
(ile Jésus) H7V 1V7
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-211260-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No M-91-07780-5
KHANAFER, IBRAHIM
1680, Emile Journault
Montréal (ile de Montréal) H2M 1K4
Et demandeur-cédant:
Ibrahim Khanafar & Al. en Société
Taxi Ibra Enr.
1680, Emile-Journault
Montréal (ile de Montréal) H2M 1K4
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-214366-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No M-91-07781-3
FRANÇOIS, PAUL
7020, Lévesque
Anjou (ile de Montréal) H1K 2P7
Et demandeur-cédant:
Nere, Julio Romain
600, rue Lambert
Saint-François, Laval
(ile Jésus) H7A 2G1
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-208704-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No M-91-07784-7
VACHON, GÉRARD
5465, Bourbonnière
Montréal (ile de Montréal) H1X 2N3
Et demandeur-cédant:
Heie, Paul-André
7982, 13e Avenue
Saint-Michel
(ile de Montréal) H1Z 3K3
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-203849-002A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No M-91-07785-4
FOGHANI-SHEMIRANI, MOHAMMAD ALI
6595, Côte St-Luc, app. 103
Montréal (ile de Montréal) H4V 1G7
Et demandeur-cédant:
Rucci, Giuseppe
Les Taxis Ruccis
10468, Cobourg
Montréal-Nord
(ile de Montréal) H1H 4X1
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-208438-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No Q-91-03890-0
GOSSSELIN, LINE
1506, Place Saintonge
Charlesbourg (Québec) G1G 5J4
Proc.: Poirier, Lapière, Morin & Simard
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
THERRIEN, JEAN-FRANÇOIS
9910, Plaisance
Québec (Québec) G2B 3S1
TRANSFERT DE PERMIS:
5-Q-205199-001A
Dans le territoire de:
Québec (A-36)

No Q-91-03895-9
CANTIN, RICHARD
171, rue Davignon
Val-Bélair (Québec) G3K 1A3
Proc.: Poirier, Lapière, Morin & Simard
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
JACQUES, DANIEL
1258, de la Chaudière
C.P. 1419
St-Rédempteur (Québec) G0S 3B0
TRANSFERT DE PERMIS:
6-Q-204852-002A
Dans le territoire de:
Québec (A-36)

No Q-91-03898-3
ROBICHAUD, GUY
(Taxi Robi enr.)
5, rue des Cèdres
Caplan (Québec) G0C 1H0
Proc.: Lévesque, Landry & Saint-Onge
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
FOREST, ÉTIENNE
179, rang 3
Caplan (Québec) G0C 1H0
TRANSFERT DE PERMIS
2-Q-205218-001A
Dans le territoire de:
RG-212008 Caplan formée
des municipalités suivantes:
Saint-Alphonse (04340-SD)
Saint-Siméon (04310-P)
Caplan (04330-SD)

No Q-91-03925-4
MAYRAND, SERGE
401, 7ième avenue
Malartic (Québec) J0Y 1Z0
Proc.: Gilbert & Gilbert
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
L'HEUREUX, ROGER
268, 15ième rue
Val D'Or (Québec) J9P 3B8
TRANSFERT DU PERMIS:
0-Q-204403-001A
Dans le territoire de:
Val D'Or (A-49)

No Q-91-03930-4
THIBODEAU, JACQUES
651, Irberville
Val D'Or (Québec) J9P 1E8
Proc.: Gilbert & Gilbert
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
Les Placements L & G, Rancourt inc.
1492, des Hauts Bois
Val D'Or (Québec) J9P 6N4
TRANSFERT DE PERMIS
9-Q-205286-001A
Dans le territoire de:
Val D'Or (A-49)

CAMIONNAGE EN VRAC

Délais d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

No M-91-07709-4
RODGERS, NORMAN
Route 117, C.P. 57
Grand Remous
(Gatineau) J0W 1E0
Proc.: Me Joanne Lachapelle
Et demandeur-cédant:
Taillon et Langevin Ltée
19 Duloir
Maniwaki
(Gatineau) J9E 2Z5
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-512058-002A
Dans le territoire: Région 07
Matières autorisées: Toutes

No M-91-07710-2
PÉPINIÈRE & PAYSAGISTE MARINA INC.
40 Boul. St-Joseph
Lachine
(ile-de-Montréal) H8S 2L3
Et demandeur-cédant:
148386 Canada inc.
35 St-Joachim
Pointe-Claire
(ile-de-Montréal) H9S 4P4
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-511556-001A
Dans le territoire: Région 10
Matières autorisées: Toutes

No M-91-07723-5
ST-GERMAIN, YVON
155 Petit Rang
Saint-David
(Nicolet) J0G 1L0
Et demandeur-cédant:
Cardin, Raymond
210 Marie-Victorin
Yamaska
(Nicolet) J0G 1W0
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-513194-001A
Territoire: Région 06
Matières autorisées: Toutes

No M-91-07724-3
BERRY, GARRY
7955 Petit Charles
Mirabel
(Deux-Montagnes) J0N 1J0
Et demandeur-cédant:
Michel Ethier Transport Inc.
3285 Boul. Du Souvenir
Laval
(ile Jésus) H7V 3R3
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-512883-001A
Dans le territoire: Région 10
Matières autorisées: Toutes

No M-91-07767-2
FOREST, ALAIN
64, 2e rue
Ste-Hélène-de-Bagot
(St-Hyacinthe) J0H 1M0
Et demandeur-cédant:
Forest, Sylvain
12760, Habitation Cascade est
St-Hyacinthe
(St-Hyacinthe) J2T 2X6
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-511161-001A
Dans le territoire: Région 06
Matières autorisées: Toutes

No M-91-07768-0
J ET R GAGNON TRANSPORT INC.
85 Principale
St-Jean-de-Matha
(Joliette) J0K 2S0
Et demandeur-cédant:
Côté, Léger
448 St-Pierre
L'Assomption
(L'Assomption) J0K 1G0
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-512372-001B
Dans le territoire: Région 06
Matières autorisées: Toutes

No M-91-07769-8
TRANSPORT LEO ST-PIERRE LTÉE
1231 Boul. Paquette
Mont-Laurier
(Labelle) J9L 3N7
Et demandeur-cédant:
2618-4598 Québec Inc.
2359 Ch. Rang 4 Sud
Mont-Laurier
(Labelle) J9L 3G3
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-513826-001A
Territoire: Région 07
Matières autorisées: Toutes

No M-91-07770-6
ASSURANCES DORION & DESROSIERS INC.
157 Boul. Arthur-Sauvé
Saint-Eustache
(Deux-Montagnes) J7P 2A4
Et demandeur-cédant:
Lambert, Daniel
240 L.J. Rodrigue
Saint-Eustache
(Deux-Montagnes) J7R 6A5
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-512689-001A
Territoire: Région 06
Matières autorisées: Toutes

No M-91-07771-4
GERCO TRANSPORT INC.
591, 4ème Avenue Ouest
Barraute
(Abitibi) J0Y 2A0
Et demandeur-cédant:
Béland, René
80 Des Saules, C.P. 1804
Val d'Or
(Abitibi) J9P 6C5
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-509036-001A
Territoire: Région 08
Matières autorisées: Toutes

No M-91-07772-2
PIERRE STRATFORD ET AL (EN SOCIÉTÉ)
Excavation Stratford
145 rue Principale
Warden
(Shefford) J0E 2M0
Et demandeur-cédant:
L'Espérance, Gérald
177 Ste-Anne Nord

No Q-91-03931-2
TRANSPORT D.F.R.C. INC.
7, rue Du Couvent
St-Just-de-Bretenières
(Montmagny) G0R 3H0
Et demandeur-cédant:
Fortin, Daniel
(Daniel Fortin Enr.)
200, rue Principale
St-Just-de-Bretenières
(Montmagny) G0R 3H0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 5-Q-506281-001A

No Q-91-03932-0
TRANSPORT D.F.R.C. INC.
7, rue Du Couvent
St-Just-de-Bretenières
(Montmagny) G0R 3H0
Et demandeur-cédant:
Fortin, Bernard

No Q-91-03856-1
AULCLAIR, ROBERT
110, St-Victorien
Charlesbourg
(Québec) G2N 1E9
Et demandeur-cédant:
Dubé, Gérard
3148, rue des Verdiers
Charlesbourg
(Québec) G1G 1Y7
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 5-Q-500581-001A

No Q-91-03857-9
TRANSPORT AUBERT INC.
1675, Principale
St-Gilles
(Lotbinière) G0S 2P0
Et demandeur-cédant:
Aubert, Alonzo
1675, Principale
St-Gilles
(Lotbinière) G0S 2P0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières autorisées: Groupes 01, 02, 03, 04 et 06.
Permis concerné: 4-Q-506118-001A

No Q-91-03858-7
ARSENAULT, RICHARD
203, Rte de l'Église
St-Ézard-de-Bonaventure
(Bonaventure) G0C 2W0
Et demandeur-cédant:
Arsenaull, Édouard
205, route de l'Église
St-Ézard-de-Bonaventure
(Bonaventure) G0C 2W0
Proc.: Beaudet & Beaudet
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 01
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 6-Q-501315-001A

No Q-91-03907-2
2750-8860 QUÉBEC INC.
692, Henri Dunant
Matane
(Matane) G4W 3M7
Et demandeur-cédant:
Lavoye, Elzéar
692, Henri Dunant, R.R. 2
Matane
(Matane) G4W 3M7
Proc.: St-Hilaire & Ass.
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 01
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 5-Q-506513-001A

No Q-91-03908-0
DESLAURIÈRES, DENIS
545, Des Érables
Lac St-Charles
(Québec) G0A 0H0
Et demandeur-cédant:
Les Entreprises Forestières
E. Tanguay Inc.
Rue Principale,
St-Athanasie
(Kamouraska) G0L 2L0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 01
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 3-Q-509394-001A

No Q-91-03909-8
POIRIER, YVON
116, rue Principale
St-Alphonse
(St-Alphonse-de-Caplan)
(Bonaventure) G0C 2V0
Et demandeur-cédant:
Transport Claude St-Louis Inc.
91, rue Morin
Gausapsal
(Matapédia) G0J 1J0
Proc.: St-Hilaire & Ass.
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 01
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 4-Q-505649-001B

No Q-91-03910-6
LES GESTIONS NORD-SUD INC.
2280, de la Ronde
Québec
(Québec) G1J 4E6
MAINTIEN DE PERMIS
ACQUISITION D'INTÉRÊTS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 4-Q-509211-001A
La nouvelle liste des actionnaires peut être consultée au dossier de la Commission des transports du Québec, aux heures normales d'ouverture.

No Q-91-03917-1
JACQUES LORD INC.
237, Rue Allaire
St-Cyrille-de-Lessard
(Lislet) G0R 2W0
MAINTIEN DE PERMIS
ACQUISITION D'INTÉRÊTS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 4-Q-509211-001A
La nouvelle liste des actionnaires peut être consultée au dossier de la Commission des transports du Québec, aux heures normales d'ouverture.

No Q-91-03918-9
EXCAVATION GILLES LINTEAU INC.
51, Chemin de la Brunante
Lac Beauport
(Québec) G0A 2C0
Et demandeur-cédant:
Transport P.A. Leblanc Inc.
1165, Boul. de la Colline
Lac-St-Charles
(Québec) G0A 1H0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 8-Q-508771-001A

No Q-91-03929-6
2847-2512 QUÉBEC INC.
965, 14e Avenue
Grand-Mère
(Champlain) G9T 2J3
Et demandeur-cédant:
Dénémegeon St-Cuthbert Inc.
401, Rang Ste-Gertrude
St-Diacre
(Maskinongé) J0K 2G0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 04
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 8-Q-508557-001A

No Q-91-03931-2
TRANSPORT D.F.R.C. INC.
7, rue Du Couvent
St-Just-de-Bretenières
(Montmagny) G0R 3H0
Et demandeur-cédant:
Fortin, Daniel
(Daniel Fortin Enr.)
200, rue Principale
St-Just-de-Bretenières
(Montmagny) G0R 3H0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 5-Q-506281-001A

No M-91-07766-4
LES ENTREPRISES G.F.R. INC.
239 Chemin St-Guillaume
Ste-Marthe
(Vaudreuil) J0P 1W0
Proc.: Me André J. Noreau
DEMANDE DE LICENCES

7, rue du Couvent
St-Just-de-Bretenières
(Montmagny) G0R 3H0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 0-Q-503119-001A,
002A et 003A

No Q-91-03935-3
LAPIÈRE, STEEVE
350, 3e Rang Ouest
Saint-Augustin
(Portneuf) G3A 1W8
Et demandeur-cédant:
Les Entreprises Hervé Caron Inc.
2095, Industrielle
Québec
(Québec) G3K 1M9
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 9-Q-509778-002A

No Q-91-03936-1
TRANSPORT SIMARD ET TURGEON INC.
656, Leyrac
Dolbeau
(Lac St-Jean Ouest) G8L 3K3
Et demandeur-cédant:
Serge Simard & Al en Société
(Transport Simard & Turgeon Enr.)
656, rue Leyrac
Dolbeau
(Lac St-Jean Ouest) G8L 3K3
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 02
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 4-Q-509989-001A

No Q-91-03937-9
EQUIPEMENTS LALANCETTE INC.
485, Evangéline
Sépi-l'Isles
(Saguenay) G4R 2N4
Et demandeur-cédant:
Lévesque, Richard
12, rue
Port-Carlter
(Saguenay) G5B 1E5
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 09
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 8-Q-503293-003A

No Q-91-03938-7
2847-7222 QUÉBEC INC.
410, 2e Rue ouest
Rimouski
(Rimouski) G5L 4Y9
Et demandeur-cédant:
Banville, Aldéje
410, 2e Rue ouest
Rimouski
(Rimouski) G5L 4Y9
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 01
Permis concerné: 3-Q-507455-001A
Matières autorisées: Groupes 01 et 06.
Permis concernés: 3-Q-507455-002A,
3-Q-507455-003A
Matières autorisées: Toutes

No Q-91-03939-5
CARRIER & FILS ENTREPRENEURS PAYSAGISTES INC.
2A, rue Carillon
Lévis-Lauzon
(Lévis) G6V 4T7
Et demandeur-cédant:
Les Industries Georges Deschênes
Lévis
348, Principale
Dégelis
(Témiscouata) G0L 1H0
Proc.: Gosselin & Associés
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 9-Q-506444-001A

No Q-91-03940-3
TRANSPORT CLAIRE BÉRUBE INC.
1175, Chemin de Price
Price
(Matane) G0J 1Z0
Et demandeur-cédant:
2536-6386 Québec Inc.
120, de la Colline
Amqui
(Matapédia) G0J 1J0
Proc.: St-Hilaire & Ass.
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 01
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 2-Q-509619-004A

No Q-91-03941-1
COURTAGE EN CAMIONNAGE EN VRAC
Avis des affaires relatives au courtage en transport, donnés en vertu des dispositions des Règles de pratiques et de règles internes de la Commission des transports du Québec.

Délais d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis.
No M-91-07722-7
SOUS-POSTE TRANSPORT DE VRAC MATAGAMI INC.
177 Boul. Matagami, C.P. 577
Bureau 108, Matagami
(Abitibi) J0Y 2A0
DEMANDE DE MODIFICATION DU TARIF DE COURTAGE
Cotisation annuelle
1-M-52803P

No M-91-07722-7
COURTAGE EN VRAC
AVIS PROPRIO MOTU
Délais d'opposition ou d'intervention: 30 jours du présent avis.
No Q-91-03894-2
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC INC.
5500, Boul. des Galeries
Québec
(Québec) G2K 2E1
Les Transporteurs en vrac de Roberval Inc.
(intimée)
912, rue Principale
St-Méthode
(Lac St-Jean-Ouest) G0W 2Y0
ANNULATION DE PERMIS
La Commission donne avis de son intention de rendre une décision aux fins d'annuler le permis de courtage Q-52207P-002A qu'elle a délivré à l'apartie intimée, au motif que les conditions dont le permis était assorti n'ont pas été respectées.

No M-91-07751-6
TRANSPORT R.A.L.R. INC.
9291 boul. Gouin Ouest
Montréal (Québec) H4K 1C3
Proc.: Lavoye, Morescy
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières:
Qué.-Ont. et Qué.-É.-U.

No M-91-07750-8
TRANSFORMATIONS C.D.V.
TRANSFORMATIONS INC.
6655, Côte-de-Liesse
St-Laurent (Québec) H4T 1E5
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières:
Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.-U.

No M-91-07752-4
MUIR'S CARTAGE LTD.
a/s Ogilvy, Renault
1981, McGill College, # 1100
Montréal (Québec) H3C 3C1
Proc.: Ogilvy, Renault
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No M-91-07753-2
71, Van Vliet, C.P. 23
Sulte à la page B-5



# LA VIE ECONOMIQUE

## Le téléphone, nouvelle cible des pirates informatiques

WASHINGTON (AFP) — « Monsieur Smith n'est pas dans son bureau, veuillez laisser un message dans sa boîte aux lettres téléphonique, merci » : les répondeurs téléphoniques personnalisés utilisés par la plupart des grandes firmes américaines sont depuis peu la cible de pirates informatiques qui les détournent à des fins personnelles.

Une enquête a été ouverte par le service de répression des fraudes du département du Trésor. Elle ne permet pas encore de mesurer l'ampleur exacte du piratage mais il touche « des centaines d'entreprises et d'administrations » et porte sur des sommes de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de dollars, selon le responsable de ce service, Earl Devaney, cité par le Wall Street Journal.

Les boîtes aux lettres électroniques qui permettent en théorie aux cadres ou responsables d'entreprises de recevoir en leur absence des messages confidentiels, sont choisies par les pirates en raison de la relative facilité de décryptage de leur code d'accès, selon des spécialistes informatiques.

Une fois ce décryptage effectué, le pirate peut écouter les messages des salariés absents. L'intrus a également la possibilité de créer sa propre boîte aux lettres au sein du réseau de l'entreprise piratée, recevant ainsi des messages que lui seul pourra consulter grâce à la création de son propre code d'accès. « Tout est alors possible, y compris les rendez-vous pour livraison de drogue », selon le responsable d'une entreprise piratée.

## Baisse de la production US

WASHINGTON (AFP) — La production industrielle américaine a reculé de 0,8 % en février, enregistrant sa cinquième baisse mensuelle consécutive, a annoncé hier la Réserve fédérale (Fed). Il s'agit du plus important recul de la production industrielle, sur une période aussi longue, depuis la récession de 1982 lors de laquelle une baisse ininterrompue sur 10 mois avait été enregistrée entre mars et décembre. L'ensemble des secteurs est touché par cette baisse. Hors production automobile, le déclin est de 0,7 %, précise la Fed. Mais il est aggravé en moyenne par la chute de 5 % de la production de voitures et camions au mois dernier. La dernière hausse de la production industrielle remonte à septembre avec une légère progression de 0,1 %. Elle a chuté de 1,5 % en novembre, 1,1 % en décembre et 0,5 % en janvier (chiffre révisé en baisse).

Le piratage des boîtes aux lettres téléphoniques permet en outre d'accéder aux lignes téléphoniques des entreprises et d'effectuer gratuitement des appels aux États-Unis et à travers le monde, engendrant des pertes énormes pour les firmes touchées.

Ce nouveau type de piratage s'accompagne d'ailleurs d'un ralentissement des utilisations frauduleuses de lignes des grandes compagnies téléphoniques américaines désormais mieux protégées contre les pirates.

Les firmes visées par les pirates utilisent des codes secrets de quatre à sept chiffres, plus faciles à percer que les protections sophistiquées des grandes compagnies téléphoniques, selon un responsable d'ATT.

En outre, le piratage des entreprises offre un délai d'un à deux mois aux pirates qui n'existaient pas avec les compagnies téléphoniques. Désormais, les victimes ne s'aperçoivent de rien avant la réception d'une facture au montant exorbitant, sauf

lorsque le pirate va jusqu'à changer les codes d'accès aux boîtes aux lettres, les rendant inutilisables pour les salariés de l'entreprise.

Outre les pertes financières engendrées par ce détournement téléphonique, certains pirates sont même allés jusqu'à menacer certains chefs d'entreprise de paralyser leur réseau téléphonique s'ils refusaient de payer une rançon, menace qui n'a pourtant jamais pu être mise à exécution.

Seule l'installation de nouveaux codes d'accès plus sophistiqués pourra protéger efficacement les entreprises, estiment les spécialistes. Pour lors, les firmes piratées sont contraintes de s'acquitter normalement de factures téléphoniques parfois énormes. Elles n'ont aucun recours auprès de compagnies téléphoniques américaines qui, selon un responsable d'ATT, ne peuvent différencier les appels pirates des appels réguliers de leurs clients.

## Sabena sera enfin mise en vente

BRUXELLES (Reuter) — La compagnie aérienne nationale belge Sabena SA va être mise en vente après une remise en état pour attirer d'éventuels acheteurs, a annoncé le ministre belge des Transports, Jean-Luc Dehaene, dans une interview publiée hier par le magazine *Panorama*.

« L'État doit encore mettre de l'argent dans la compagnie, a-t-il souligné. La vieille dame a besoin d'un lifting qui lui permette de se présenter comme une jeune et belle fiancée. »

« Soit c'est la faillite, soit nous vendons le tout pour trois fois rien. Dans un cas comme dans l'autre, ça nous coûtera quelque chose », a-t-il ajouté. Pour l'instant, la situation financière de Sabena est « trop pourrie pour séduire qui que ce soit », a dit le ministre, pour qui seulement deux, voire trois grandes compagnies pourront survivre à la nouvelle donne du transport aérien dans le marché unique européen.

« Il est préférable que Sabena disparaisse. Cela nous coûte trop cher de la maintenir en vie, uniquement pour voir notre drapeau flotter », a fait valoir Jean-Luc Dehaene.

Sabena a accusé une perte de 6,56 milliards de francs belges (202 millions \$ US) en 1990. Cette année, elle prévoit une perte d'exploitation de 4,25 milliards de francs (130,9 millions \$ US).

Le président de la compagnie, Pierre Godfroid, a mis en place un plan de restructuration important, qui prévoit que Sabena renoue avec

un bénéfice d'exploitation de l'ordre de 600 millions de francs (18,5 millions \$ US) en 1992.

Ce plan porte sur la suppression de 2204 emplois, sur une main-d'œuvre totale de 11 800 personnes, et l'augmentation de la durée du travail en même temps qu'un gel des salaires.

Il prévoit également de recapitaliser la compagnie avec l'aide de nouveaux investisseurs.

Rien ne prouve que la Belgique ait besoin de sa propre compagnie aérienne, a affirmé Jean-Luc Dehaene.

« Prenons l'exemple d'un port. Avons-nous besoin de posséder les bateaux ? Ce n'est pas la flotte qui est importante, ce sont les aéroports », a-t-il poursuivi en précisant que Bruxelles entend défendre la position de l'aéroport international de Zaventem.

Les problèmes de Sabena sont notamment liés à l'abandon récent d'un projet qui liait à British Airways et à la KLM visant à faire de Bruxelles une plaque tournante aérienne en Europe.

Jean-Luc Dehaene a précisé qu'il n'avait pas l'intention d'abandonner l'idée d'un tel pôle à Zaventem.

« Nous allons faire de Zaventem une très bonne affaire en y développant des infrastructures qui faciliteront les transports vers tous les autres aéroports d'Europe », a-t-il confié.

Selon lui, ni Heathrow à Londres, ni Schiphol à Amsterdam, ni Roissy-Charles de Gaulle à Paris n'ont d'espace suffisant pour devenir une telle plaque tournante.

## Le marché immobilier résidentiel reprend un peu de vigueur

OTTAWA (PC) — Dans le secteur de Beaconsfield, au Québec, le prix d'une maison détachée standard est passé de 140 000\$ à 145 000\$ entre décembre et février, a indiqué le courtier immobilier Century 21.

La baisse des taux d'intérêt et des signes d'une reprise du marché immobilier ont, au cours des trois derniers mois, stimulé le prix des maisons existantes dans certains secteurs de Toronto, Montréal, Calgary, Edmonton et Vancouver.

« Les résultats d'un sondage que nous avons effectué démontrent que le prix des maisons dans la plupart des grandes villes du pays avait atteint le minimum et que le marché immobilier réel, pour les résidences, reprenait de la vigueur à travers le pays », a déclaré le directeur général de Century 21 Les Services Immobiliers Canada Limitée, M. Don Lawby, en dévoilant les résultats d'un

sondage. « Nous constatons maintenant un début de progression modeste des prix dans les régions métropolitaines de Montréal et de Toronto, des villes où le marché résidentiel traverse une période creuse depuis près de deux ans. »

« Avec les intérêts qui continuent de baisser, plus d'acheteurs se présentent. Au fur et à mesure que la liste des maisons inscrites pour la vente raccourcit, il y a une pression de plus en plus forte à la hausse sur le prix des maisons à travers le Canada. »

Le prix demandé, pour un grand nombre de maisons existantes mises en vente dans la région de Toronto, est toujours sous le prix de 1988, a souligné M. Lawby.

Les taux hypothécaires sont passés dernièrement sous le niveau de

12 %. Il y avait plusieurs mois que ce taux n'avait pas été aussi bas.

Plus tôt cette semaine, l'Association des constructeurs d'habitations de Toronto a rapporté une progression de 113 % du nombre de maisons neuves vendues dans cette ville en février, comparativement au nombre enregistré durant le mois correspondant un an plus tôt. Le mois dernier, on a vendu 1749 nouvelles maisons, comparativement à 821 durant le mois correspondant de 1990.

Mais, si les analystes du secteur immobilier constatent une remontée de l'intérêt pour l'achat d'une maison chez les consommateurs du pays, cette reprise demeure tout de même fragile. En janvier par exemple, on a enregistré à l'échelle nationale une diminution de 30 % du nombre des ventes de maisons existantes, au regard des ventes enregistrées durant le même mois, un an plus tôt.

## L'économie des pays les moins avancés a souffert de la guerre du golfe Persique

GENÈVE (AFP) — La guerre du Golfe a aggravé la détérioration économique croissante des 42 pays les moins avancés (PMA) dont le taux de croissance globale a enregistré un nouveau recul en 1990 pour n'atteindre que 2,5 %, contre 2,7 %, en 1989, selon un rapport de la CNUCED publié à Genève, qui dresse des perspectives sombres pour l'avenir de ces pays.

Selon ce rapport, la plupart des PMA ont encore souffert des effets du ralentissement économique sur les marchés des matières premières, alors qu'au contraire on assiste à une pression à la hausse des produits manufacturés. Cette combinaison, estime le rapport, ne pourra qu'entraîner une détérioration supplémentaire des termes de l'échange. En 1990, ils ont d'ailleurs enregistré le plus fort déficit de leur balance commerciale, qui est estimé à 2,4 milliards \$ US.

Pour nombre d'entre eux, la crise du Golfe n'a fait qu'envenimer la situation. Ils ont été privés des revenus de leurs travailleurs émigrés dans cette région, leur industrie touristique a souffert d'un fort ralentissement, et les aides qu'ils recevaient

des pays du Golfe se sont raréfiées. C'est ainsi que la CNUCED estime à 1,4 milliard \$ US les pertes de revenus subies par le Bangladesh et à 1 milliard \$ US celles du Yémen.

Les difficultés économiques des PMA se sont également aggravées à la suite de la faible demande et d'une offre trop abondante des principales matières premières. L'un des cas les plus patents dans ce domaine est celui de l'Ouganda dont 96 % des ressources à l'exportation proviennent du café, et dont les revenus de ce produit ont chuté de 40 % en un an, pour s'établir à 160 millions \$ US en 1989, à la suite de l'effondrement des cours mondiaux du café.

En outre, souligne le rapport, le déclin de l'aide des pays développés s'est encore accentué en 1989. L'assistance officielle au développement a baissé de 4 pc pour s'établir à 12,3 milliards \$ US, alors que la dette extérieure des PMA représentait en 1988 69 milliards \$ US.

Seuls quelques rares PMA ont réussi à maintenir un taux de croissance économique solide, en raison essentiellement de ressources non traditionnelles. L'exemple le plus remarquable est celui des Maldives qui

ont pu maintenir au cours de la dernière année une croissance annuelle de leur PIB d'environ 10 %, grâce à leurs pêcheries et au tourisme. La CNUCED cite encore les cas du Bhoutan grâce à ses ressources hydro-électriques, du Botswana (diamants) et du Cap Vert (transports).

Le rapport souligne que pour réussir à renverser les tendances négatives auxquelles ils sont confrontés, les PMA devront adopter ou renforcer les politiques visant à assurer une utilisation pleine et efficace des ressources dont ils disposent, et qu'il sera nécessaire d'appliquer pleinement le Programme d'action de Paris adopté en septembre 1990, lors de la seconde conférence des Nations unies pour les pays les moins avancés.

## CARTES D'AFFAIRES



55 St-Jacques  
Montréal, Québec  
Canada, H2Y 3K2  
Télex: 05-268566  
Fax: (514) 825-7874  
Tel: (514) 987-6242

**Agents de brevets d'invention et de marques de commerce**

### RICHARDSON & BENOIT

Optométristes

550 Sherbrooke ouest, bureau 365  
(Métro McGill)

lunettes  
lentilles de contact  
lunettes de sécurité

examen de la vue  
dépistage du glaucome  
et des cataractes

849-1274

J.H. Richardson Jr O.D.

Jacques Benoit O.D.

## Avis de la Commission des transports du Québec

### Suite de la page B-4

Lacolle, Québec  
(St-Jean) J04 1J0  
LICENCE INTRA-PROVINCIALE  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07754-0  
SERVICES ROUTIERS SYJELI INC.  
675 boul. Laurier, # 300  
Beloil, Québec  
(Verchères) J3G 4J1  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07755-7  
LABELLE, DENIS  
2189, Rousseau  
LaSalle (Québec) H8M 1K6  
LICENCE INTRA-PROVINCIALE  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07756-5  
M.L.P. TRANSIT TRANSPORT LTÉE  
338, St-François-Xavier  
Delson, Québec  
(Laprairie) J0L 1G0  
LICENCE INTRA-PROVINCIALE  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07757-3  
LES DISTRIBUTIONS R. ARBOUR INC.  
212, Notre-Dame, # 605  
Repentigny, Québec  
(L'Assomption) J6A 7C6  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07758-1  
KENNETH R. PHIBBS & ALLS

(EN SOCIÉTÉ)  
No. M-91-07763-1  
a/s Permicom Perm. Serv.  
145, Montée de Liesse  
St-Laurent (Québec) H4T 1T9  
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontrière: Qué.-Ont.

No. M-91-07759-9  
LOCATION DE CAMIONS JASBRO INC.  
314, rue St-Patrick  
LaSalle (Québec) H8N 1V1  
Proc. Parenteau, Coulombe  
LICENCE INTRA-PROVINCIALE  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07760-7  
BEAUDRY ENTREPRISES INC.  
(Beaudry Entreprises Inc.)  
a/s Me André Lévesque  
777, de la Commune O., # 300  
Montréal (Québec) H3C 1Y1  
Proc.: Bernier, Brochu, Beaudry, Bédard & Associés  
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick et Qué.-E.-U.

No. M-91-07761-5  
VACHON, ROLAND  
(CAM PLUS)  
550, de Bretagne  
Aymer, Québec  
(Gatineau) J9H 3X1  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07762-3  
SHIRWARR TRUCKING LTD.  
a/s Me André Lévesque  
777, de la Commune O., # 300  
Montréal (Québec) H3C 1Y1  
LICENCE INTRA-PROVINCIALE  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

NO. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

NO. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

NO. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

NO. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

NO. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

NO. M-91-07764-9  
2691825 CANADA INC.  
461 boul. des Érables  
L'Île-Perrot, Québec  
(Vaudreuil) J7V 7R5  
PERMIS LOCAL  
Transport général public  
Biens transportés:  
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.  
Territoires:  
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

# Lanaudière : le tourisme en voie de développement

Diane Précourt  
collaboration spéciale

BIEN QUE la région de Lanaudière soit traditionnellement associée à une vocation agricole et industrielle, son potentiel touristique pratiquement inexploité jusqu'ici est en voie de développement, stimulé entre autres par l'essoufflement du secteur forestier au nord. Le tourisme est devenu la nouvelle marotte des Lanaudois qui entendent bien faire ronronner cet important moteur économique.

En 1986, Lanaudière attirait déjà 15,2 % des touristes québécois visitant la grande région de Montréal et 18,5 % des personnes qui y étaient en voyage d'agrément, alors que seulement 5,9 % de leurs dépenses bénéficiaient à la région. Ces données, qui plaçaient Lanaudière au cinquième rang des 16 régions touristiques québécoises, révèlent à la fois son pouvoir d'attraction et sa difficulté à retenir les visiteurs. C'est précisément à cela qu'on s'attaque depuis quelques années.

Lanaudière est cette jeune région nouvellement découpée lors du réaménagement administratif québécois en 1987, et maintenant bordée par celles de Montréal, Laval, Laurentides et Mauricie-Bois-Francs. Elle couvre 73 municipalités, six municipalités régionales de comté (MRC) et la réserve indienne de Manawan à l'extrême nord.

Certes, les Lanaudois sont conscients que la couleur de leurs « touristico-dollars » reste encore plus pâle que dans les Laurentides, la porte à côté. Mais ils sont aussi conscients des richesses que leur territoire recèle et misent justement sur un certain débordement laurentidien, entre autres, pour développer leur infrastructure touristique. Outre le Festival international de Lanaudière dont la clientèle est principalement constituée de Montréalais et de Jolietains, la machine touristique commence à échauffer les esprits, notamment depuis le dernier sommet socio-économique d'avril 1990, d'où sont ressortis plusieurs projets dans ce secteur.

L'industrie touristique arrive au deuxième rang après le bois dans la MRC de Matawin, c'est-à-dire de la portion au nord de Joliette jusqu'à Saint-Michel-des-Saints qui, comme Saint-Donat, Rawdon et Saint-Côme, offre des produits de ski alpin. Le plus jeune mais plus important des sept centres de la région, Val Saint-Côme, a investi plus de 6 millions \$

au cours des deux dernières années dans ses installations, et construit une auberge au beau milieu des pentes.

À l'ouverture il y a dix ans, dit-il, au moment où la station opérait sans électricité, avec des génératrices et à l'époque où il n'y avait pratiquement pas de routes, on comptait 7000 jours/ski. En 1985-86, le nombre atteignait 53 000 puis 150 000 la saison dernière... Quelque 150 condominiums ont été construits au pied de la station alors qu'il y a cinq ans seulement, on n'en comptait pas un seul.

« Les Lanaudois du sud viennent de plus en plus dans 'leur nord' », explique le directeur régional de l'Office de planification et développement du Québec (OPDQ), M. Gérard Durocher. « Le potentiel touristique de la région est en train de passer du simple équipement de loisir à une véritable industrie avec des effets d'entraînement dans d'autres secteurs économiques, comme l'hôtellerie et la restauration. »

## De villégiature et d'eau fraîche

Les clientèles apprécient également la variété des plans d'eau et des forêts, pour les activités de villégiature et de chasse et pêche. Les golfeurs y sont également bien servis. Dans son *Bulletin régional sur le marché du travail* du quatrième trimestre 1990, l'économiste régional du ministère québécois de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, M. Robert Gareau, écrit que « le secteur des divertissements et loisirs apportera de l'eau au moulin économique de Lanaudière (en 1991) et ce, en grande partie grâce à la popularité des clubs de golf ».

Aussi, c'est à Saint-Jean-de-Matha qu'on trouve le plus gros centre de ski nordique privé au Québec, la Montagne Coupée. Mais, là où les Lanaudois peuvent se targuer d'originalité, c'est dans le tourisme axé sur la motoneige qui fait l'objet d'un festival annuel à Saint-Gabriel-de-Brandon et attire une importante clientèle américaine.

Mais la région ne se contente pas de villégiature et d'eau fraîche. Avec l'Office de tourisme et des congrès établi à Joliette depuis quelques années, les intervenants économiques régionaux espèrent bien attirer leur part de gens d'affaires. « On commence à parler de tourisme corporatif », souligne M. Roch Malo, commissaire industriel à la Corporation de développement économique de la



Plus de 6 millions ont été investis au cours des deux dernières années à Val Saint-Côme.

région de Joliette. Le Château Joliette par exemple, dont la construction s'est terminée l'été dernier au coût de 8 millions \$, offre des salles pour les rencontres.

## Joliette, pôle régional

La ville de Joliette représente le pôle régional des services administratifs et gouvernementaux, sauf pour la clientèle dans la frange suburbaine davantage branchée sur Montréal. Si sa population stagne — pendant qu'elle accuse un léger fléchissement au nord —, c'est que les Jolietains, tout en continuant de travailler en ville, recherchent la campagne tout comme les Montréalais fuient vers la banlieue, soutient M. Malo.

Cela a fait augmenter la population de l'agglomération de Joliette de

25 % entre 1976 et 1991, dans cette sous-région où se concentre l'industrie manufacturière de Lanaudière. « L'arrivée d'entreprises comme Bridgestone/Firestone, dans les années 1960, avait entraîné une surchauffe de l'économie qui avait notamment abouti sur des grèves, poursuit le commissaire. Nous avons voulu changer cette mentalité en misant, dans la décennie 1970, sur le développement de l'entrepreneuriat local et le perfectionnement de nos dirigeants de compagnies, afin que ces dernières puissent prendre de l'expansion. Avec le résultat que l'an dernier, on a lancé un club de mailage — qualité totale. Et depuis 1985, nous axons plutôt la prospection vers

l'extérieur dans le but d'établir une complémentarité avec nos entreprises. » Ainsi, la France en 1990 a fait place à l'Italie et l'Espagne pour 1991-92.

Joliette joue un rôle important dans l'activité manufacturière de Lanaudière. En 1989, les investissements industriels se chiffraient à 70 millions \$, par rapport à 49 millions \$ l'année précédente. Si l'agglomération joliettaise groupe encore le tiers des travailleurs de ce secteur, le plus fort contingent de la région, cette dominance tend à s'amenuiser au profit de la portion « métropolitaine » qui a sensiblement augmenté sa part d'emplois manufacturiers depuis quelques années. Entre 1981 et 1987 par exemple, la zone urbaine montrait une hausse de 10 % de ces emplois, tandis que la partie centrale accusait une baisse de 15 %.

## La frange suburbaine

Mais c'est encore dans le secteur tertiaire que la sous-région comprise dans le débordement de Montréal fait sa marque. Cette industrie rattrapait près de 70 % des emplois dans la MRC de l'Assomption, en décembre dernier.

C'est aussi la zone suburbaine, surtout les MRC de l'Assomption et des Moulins, qui accueille plus de la moitié de la population avec seulement 4 % du territoire régional. En fait, la situation démographique lanaudoise est inversement proportionnelle à la grandeur du territoire, alors que la partie périphérique comprend près de 80 % de la superficie de la région mais ne compte que 10 % de la population.

Un bilan socio-économique, publié par l'OPDQ en 1988, explique qu'à l'image des autres régions périphériques montréalaises, Lanaudière profite de l'étalement urbain qui dynamise son développement et constitue une clientèle pour ses produits touristiques. Elle attire les entreprises recherchant à la fois la proximité d'un grand centre et les avantages comparatifs liés à un certain éloignement.

Toutefois, la région souffre d'un manque d'équipements et de ressources financières. Dépourvue d'université et de centre d'activités scientifiques et technologiques, rendant ainsi les virages technologiques

laborieux en dépit des efforts louables du cégep de Joliette, Lanaudière est une région en pleine évolution qui devra s'ajuster notamment aux nouvelles exigences de la répartition de la population sur son territoire et des nouveaux marchés globalisés.

## L'industrie manufacturière

Lanaudière compte quelque 600 entreprises manufacturières, dont 90 % de la production prend le chemin vers l'extérieur de la région. Ce qui frappe, c'est davantage leur grande diversité que leur grande taille : 17 des 20 secteurs industriels y sont représentés, tandis qu'on trouve seulement quatre grosses compagnies, soit Bridgestone, Papiers Scott, Cement Saint-Laurent et Lanofor, cette dernière actuellement en difficultés financières.

Malgré des investissements industriels en cours ou annoncés pour 1991 au-delà de 200 millions \$, malgré un premier semestre satisfaisant, selon M. Gareau, le nombre de personnes sans emploi s'est résolument inscrit sur une pente négative dans les derniers mois de l'année. Ainsi, le taux de chômage atteignait 12,2 % au quatrième trimestre de 1990, un peu plus élevé que la moyenne québécoise (11,1 %), situant Lanaudière parmi les régions les plus affectées.

## Des relations nord-sud

Flanquée de la région des Laurentides, Lanaudière partage avec elle une configuration géographique semblable et, tout comme elle, a vu son développement s'effectuer du nord au sud, dans le sens de l'infrastructure routière. Ici, point de relations est-ouest, ou si peu. Et il semble que ce n'est pas demain la veille qu'on verra apparaître dans le décor la route 50 reliant Joliette à Saint-Jérôme, les deux capitales régionales.

Mais ce ne sont pas les routes qui stopperont les Lanaudois. Au-delà du développement industriel qu'ils veulent stimuler dans la plaine du Saint-Laurent et de leur vocation agricole entre le fleuve et le Piémont des Laurentides, les intervenants économiques de Lanaudière ont compris qu'ils pouvaient associer économie et tourisme et, pourquoi pas, exploiter du même coup l'industrie culturelle.

Les autres régions touristiques n'ont qu'à bien se tenir, disent-ils, car les Lanaudois ne veulent pas perdre le nord.

## 13e saison du festival

LA TREIZIÈME saison du Festival international de Lanaudière s'amorcera en juin prochain, jusqu'au début d'août, pour la troisième fois dans l'amphithéâtre semi-couvert conçu pour 2000 places intérieures et 8000 en aire ouverte.

Cet amphithéâtre de 7,5 millions \$ représente un aboutissement majeur dans « l'industrie » musicale de la région. « Il s'agit en quelque sorte d'une super Place des arts en plein air », lance le vice-président du festival, M. Marcel Montreuil.

« Ce n'est pas par hasard que l'amphithéâtre a été construit dans Lanaudière, déclare M. Montreuil. La région possède une longue tradition musicale notamment avec deux orchestres symphoniques, un chœur qui existe depuis 40 ans, un camp musical où séjournent 400 étudiants sous la tutelle d'une quarantaine de professeurs, et un concours avec bourses d'études pour les jeunes musiciens. »

Aussi, depuis les débuts du festival, il y a une clientèle et un support régional qui se sont créés et qui ont contribué à l'environnement musical dans Lanaudière.

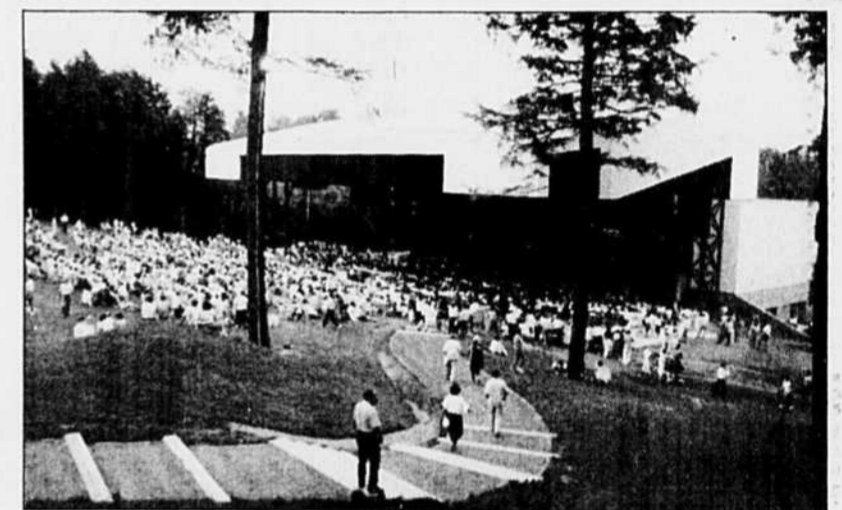
Si la partie de la programmation des concerts continue toutefois de se jouer dans les salles et les églises de la région. Si la vocation du nouvel amphithéâtre n'a servi jusqu'à maintenant que le festival lui-même, les administrateurs comptent bien utiliser cette infrastructure à d'autres fins. Plusieurs projets de spectacles de variétés sont actuellement dans les coulisses.

Le festival, dont le budget de fonctionnement de l'ordre de 4 millions \$ provient de commanditaires, de subventions et de la billetterie, emploie une dizaine de permanents et une centaine de personnes à temps partiel, pour une masse salariale de 1,5 million \$ et la même somme en cachets aux artistes, en plus de générer des revenus de taxes de 140 000 \$ pour la Ville de Joliette.

L'été prochain, on s'attend à distribuer 700 000 \$ à des artistes québécois et canadiens dans le cadre du festival. Le Bureau de la statistique du Québec évalue les retombées économiques annuelles du Festival international de Lanaudière entre 13 et 14 millions \$ pour la région.

Une étude d'impact des grands événements culturels québécois tels le Festival international de jazz de Montréal et le Festival d'été international de Québec, effectuée l'an dernier, révèle que la clientèle de Lanaudière est constituée en majorité de femmes. La moyenne d'âge y serait un peu plus élevée, avec une moyenne de 47 ans.

L'évolution du Festival international de Lanaudière est en bonne partie le résultat du rêve du père Fernand Lindsay, son directeur artistique. Et l'amphithéâtre a ravivé chez lui un autre rêve, celui de constituer un orchestre local avec plusieurs musiciens professionnels de Lanaudière.



L'amphithéâtre du Festival de Lanaudière.

## Une terre d'élevage

LANAUDIÈRE, deuxième région agro-alimentaire du Québec, ne transforme pas trois onces de lait sur place.

« C'est pourquoi nous voulons encourager l'industrie de la transformation de la production agro-alimentaire », explique M. Paul Duval, directeur exécutif à la Corporation de développement économique de l'Assomption.

Si la partie centrale rafle près des trois quarts des terres agricoles de la région, Lanaudière est essentiellement une région d'élevage qui représente 80 % des revenus de l'agro-alimentaire. Mais la plupart des secteurs de l'élevage et des grandes cultures ont chuté depuis dix ans et l'horticulture s'approprie graduellement l'espace libéré par ces productions. La région est aussi la plus importante zone de culture hydroponique au Québec.

C'est dans Lanaudière que le gouvernement fédéral a installé la Ferme expérimentale de l'Assomption pour ses activités de recherche et développement, et le gouvernement provincial son laboratoire de pathologie animale, également à l'Assomption.

Les Laboratoires Dispar, à Joliette, fabriquent des médicaments pour usage vétérinaire. Sans effectuer de recherche fondamentale, l'entreprise fait du développement de produits. À ses débuts en 1964, elle opérait uniquement dans la distribution. Mais ce secteur comporte des dangers : une fois le marché bien établi, le fabricant voudra peut-être s'occuper lui-même de sa distribution.

Dispar a donc commencé à conditionner certains médicaments pour arriver à tout fabriquer sur place. En 1989, la société investissait 9 millions \$ dans la modernisation de ses équipements. Du matériel sophistiqué au point que l'entreprise n'a atteint que la moitié du rythme de croissance qu'il permet.

La production est destinée aux médecins vétérinaires. Dispar s'approvisionne dans le monde entier en matières premières pour les transformer en produits finis : dextrose, calcium, solutés, hormones... Son marché, auparavant uniquement canadien, vient de déboucher vers les

États-Unis. « Il nous fallait développer nos contacts pour justifier les investissements puisque le Canada n'offrait pas suffisamment de possibilités », estime le président, M. Gilles Parent.

Actuellement, les ventes canadiennes de Dispar se partagent également entre le Québec, l'Ontario et l'Ouest canadien. Avec une centaine d'employés, l'entreprise se spécialise dans les médicaments pour les grands animaux.

## Abattoirs Laurentides

Lanaudière est la plus grande région de production de porc sur la rive nord du Saint-Laurent, et l'une des plus importantes de la province. Abattoirs Laurentides, à Saint-Esprit, investissait il y a quelques années 4 millions \$ dans la transformation de ses installations, afin de pouvoir pratiquer une technique spéciale de traitement des animaux avant l'abattage.

Pour éviter que l'on s'exerce les mâchoires avec de la viande trop dure, cette technique éprouvée depuis une vingtaine d'années en Europe et encore peu utilisée chez nous, consiste à garder les porcs pendant quelques heures avant de les anesthésier, histoire de lesoucher pour les faire... « décompresser » ! L'opération « abattage » est ensuite effectuée avec un équipement de fabrication hollandaise.

Selon le président, M. Joseph Bodnar, ce processus contribue à obtenir une viande supérieure. « Habités dans leur porcherie, les animaux sont manipulés, démenagés d'enclos et mêlés avec d'autres. Tout cela leur cause un stress qui peut, s'il n'est pas traité, influencer la qualité de la viande. » La technique comprend aussi tout un procédé d'anesthésie, de saignée, d'ouverture et de réfrigération rapide de l'animal pour préserver les propriétés de la chair.

Avec ses 45 employés, l'abattoir de Saint-Esprit peut traiter jusqu'à 1500 porcs par jour. L'entreprise effectue l'abattage pour Turcotte et Turmel, une division de la Coopérative fédérée du Québec. Les viandes sont ensuite acheminées principalement sur le marché américain, puis en Ontario et au Québec.

WCI CANADA

WCI Canada fait partie du plus important manufacturier d'appareils électroménagers au monde. WCI est un des pionniers de l'industrie manufacturière dans la région de Lanaudière. En effet, WCI Canada est le successeur de la fonderie Bédard Ltée qui s'établissait à L'Assomption il y a plus de cent ans.

WCI produit une vaste gamme d'appareils ménagers sous les marques de commerce de prestige, dont :

Frigidaire

White-Westinghouse

Kelvinator

WCI fabrique également des appareils pour les grandes chaînes canadiennes de magasins à rayons, sous diverses marques de commerce.

À travers les années WCI a employé jusqu'à 1500 personnes à son usine de L'Assomption et de ce fait représente une force économique croissante pour la région de Lanaudière.

WCI se positionne comme un fournisseur de classe mondiale par le design et la qualité de ses électroménagers et vise l'expansion de ses exportations à l'étranger, principalement vers les États-Unis, dans le nouveau contexte du libre échange.

MONTREAL HEBCOMMADORE

Table with multiple columns containing stock market data, including company names, volume, and price changes.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES
100-199 Immobilier - Résidentiel
200-299 Immobilier - Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

MONARCH
3 SITES PRESTIGIEUX POUR TOUS LES BUDGETS
LIVRAISON JUILLET 1991
Baie d'Urfé «POINTE-ST-LOUIS»
Tél.: (514) 455-3313

VILLE ST-LAURENT 1560 DE L'ÉGLISE
10 MIN. CENTRE-VILLE
MAISONS DE VILLE
NOUVELLE CONSTRUCTION
BETON
A PARTIR DE 169 900 \$

122 Condos à vendre
N.D.G. 7½, haut de duplex spacieux, 1 575 pi.cu. tout rénové, foyer, garage, en face du grand parc MacDonald, près métro. Réf. 149 000 \$, occ. immédiate.
V. PAQUIN, 694-3673.

UN «CHEZ-SOI» EN FRANCE!
(Aller-retour charter = environ 400 \$)
Québécois, pour vos vacances, votre retraite, acheter est maintenant raisonnable et tellement logique!
Renseignements gratuits: Clément POIRIER
65 rue de Fontaines • 69350 • Lyon • La Mulotière • FRANCE

101 Propriétés à vendre
OUTREMONT: Luxueux manoir victorien, complètement rénové, qualité supérieure, très bien situé sur coin de rue, 10 000 pi.cu. habitables, 3 min. du centre-ville, piscine, étangs, petites chutes, 7 c.c., 7 s/bains, 3 toilettes, 7 foyers, salon, armoire intérieure, plafonds hauts, tous services, 4 portes de garage (style «coach house», 1,8 million, 279-1493

101 Propriétés à vendre
Vaudreuil «VILLAGE SUR LE LAC»
2792, Adélaïde Goubeau
Tél.: (514) 455-5262 (514) 455-8733 (514) 455-3313

122 Condos à vendre
BOIS DE BOULOGNE
AUBAINE: près CEGEP, Grand condo 4½, luxueux, 1er étage, près parc et services. A VOIR! 745-2561.

129 Chalets à vendre
LAC MEMPHRÉAGOG, condo CHALET au lac, bord de l'eau, 2 chambres, 2 baignoires, meublé, foyer, piscine, quincaillerie, terrasse, 18 000 \$, 411-4333, privé. Sem. Jour: 819-472-3393, fin de sem. 819-843-7127

101 Propriétés à vendre
AHUNTSIC - COTTAGE
Détaché, 9 pièces, garage. 387-3350

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal
CHATEAU DE PRESTIGE SOREL
SUR LE BORD DU LAC
TERRAIN 43 000 PI. CA.
Ce château unique saura vous charmer par la hauteur et la grandeur de ses pièces.

122 Condos à vendre
CONDOS
4410 STE-CATHERINE
SUPERBES CONDOS 5 1/2
PRÈS DU CENTRE VILLE
IMPECCABLES ET PAISIBLES
CONSTRUCTION RÉCENTE.

122 Condos à vendre
CENTRE-VILLE
Entre Simpson/Pentfield. Charmant app. dans imm. rénové. 2 c.c. 2 s/b + appareils, plein sud, niveau idéal pour excursions, vue sur ville, lumineux, hiver, confortable, air clim. l'éto, garage int. portier. Tout cela pour seulement 245 000 \$. 486-9931 - 848-8225

141 Maisons de campagne à vendre
A 25 MIN. Sherbrooke, grand cottage, 4 chambres, 3 toilettes, 18 X 28 pi. panoramique, piscine aqualung, égoût, 3 acres. Sawyerville, 79 500 \$, soit et week-end. 1-819-889-2802.

101 Propriétés à vendre
AHUNTSIC
PROFESSIONNELS QUI DESIRE AVOIR SON CHEZ-TOI A DOMICILE. Triples appartements, luxueux, 3 pièces, 10 pces, piscine creusée, 2 pacs à la Riv. des Prairies, piste cyclable, parc Stanley et métro. Excellents revenus. HYPOTHÈQUE 8%, 1 AN. 385-5056

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal
À STE-ADELE (LAURENTIDES)
MAISON CONST. 1976
VUE MAGNIFIQUE
SECTEUR DE CHOIX
TRES PRIVE
Terrain 26 000 pi. ca. arbres à maturité, pro nouveau golf.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal
A STE-ADELE (LAURENTIDES)
MAISON CONST. 1976
VUE MAGNIFIQUE
SECTEUR DE CHOIX
TRES PRIVE
Terrain 26 000 pi. ca. arbres à maturité, pro nouveau golf.

122 Condos à vendre
CENTRE-VILLE
Centre-Ville, condo sur 2 étages, superbe rénové, 1700 pi.cu. ensoleillé, très tranquille, 169 000 \$. Une visite s'impose. 2021 de Bullion. 845-4440.

141 Maisons de campagne à vendre
A 25 MIN. Sherbrooke, grand cottage, 4 chambres, 3 toilettes, 18 X 28 pi. panoramique, piscine aqualung, égoût, 3 acres. Sawyerville, 79 500 \$, soit et week-end. 1-819-889-2802.

101 Propriétés à vendre
AHUNTSIC
PROFESSIONNELS QUI DESIRE AVOIR SON CHEZ-TOI A DOMICILE. Triples appartements, luxueux, 3 pièces, 10 pces, piscine creusée, 2 pacs à la Riv. des Prairies, piste cyclable, parc Stanley et métro. Excellents revenus. HYPOTHÈQUE 8%, 1 AN. 385-5056

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal
À STE-ADELE (LAURENTIDES)
MAISON CONST. 1976
VUE MAGNIFIQUE
SECTEUR DE CHOIX
TRES PRIVE
Terrain 26 000 pi. ca. arbres à maturité, pro nouveau golf.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal
A STE-ADELE (LAURENTIDES)
MAISON CONST. 1976
VUE MAGNIFIQUE
SECTEUR DE CHOIX
TRES PRIVE
Terrain 26 000 pi. ca. arbres à maturité, pro nouveau golf.

122 Condos à vendre
CENTRE-VILLE
Centre-Ville, condo sur 2 étages, superbe rénové, 1700 pi.cu. ensoleillé, très tranquille, 169 000 \$. Une visite s'impose. 2021 de Bullion. 845-4440.

141 Maisons de campagne à vendre
A 25 MIN. Sherbrooke, grand cottage, 4 chambres, 3 toilettes, 18 X 28 pi. panoramique, piscine aqualung, égoût, 3 acres. Sawyerville, 79 500 \$, soit et week-end. 1-819-889-2802.

101 Propriétés à vendre
AHUNTSIC
PROFESSIONNELS QUI DESIRE AVOIR SON CHEZ-TOI A DOMICILE. Triples appartements, luxueux, 3 pièces, 10 pces, piscine creusée, 2 pacs à la Riv. des Prairies, piste cyclable, parc Stanley et métro. Excellents revenus. HYPOTHÈQUE 8%, 1 AN. 385-5056

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal
À STE-ADELE (LAURENTIDES)
MAISON CONST. 1976
VUE MAGNIFIQUE
SECTEUR DE CHOIX
TRES PRIVE
Terrain 26 000 pi. ca. arbres à maturité, pro nouveau golf.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal
A STE-ADELE (LAURENTIDES)
MAISON CONST. 1976
VUE MAGNIFIQUE
SECTEUR DE CHOIX
TRES PRIVE
Terrain 26 000 pi. ca. arbres à maturité, pro nouveau golf.

122 Condos à vendre
CENTRE-VILLE
Centre-Ville, condo sur 2 étages, superbe rénové, 1700 pi.cu. ensoleillé, très tranquille, 169 000 \$. Une visite s'impose. 2021 de Bullion. 845-4440.

141 Maisons de campagne à vendre
A 25 MIN. Sherbrooke, grand cottage, 4 chambres, 3 toilettes, 18 X 28 pi. panoramique, piscine aqualung, égoût, 3 acres. Sawyerville, 79 500 \$, soit et week-end. 1-819-889-2802.

125 Chalets à vendre
AU BORD DU LAC
Lac Blanc à St-Jacques, splendide bungalow, 2 c.c., 2 s/bains, 2 chambres, piscine, terrasse, 18 000 \$, 411-4333, privé. Sem. Jour: 819-472-3393, fin de sem. 819-843-7127

# LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

## 145 Terres, fermes à vendre

**ST-AMBROISE**, terre de 105 arpents, bâtiments en bonne condition, maison rénovée en '87, haut vol 189 000 \$. Normand Gagnon, Imm. Télé-Vidéo 1-800-361-9590.

## 149 Terrains à vendre

**A RIPON (OUTAOUAIS)**  
Terrain boisé 3 acres, prêt à construire. Après 18h: 819-983-6741.

**JOLIETTE**, BI. Barette, endroit stratégique, terrain commercial 85 000 pi. 400 000 \$. Normand Gagnon, Imm. Télé-Vidéo 1-800-361-9590.

**LAC MASKINONGÉ**  
A St-Gabriel, domaine Ma Jolie, 43 000 pi.ca., 589-7528.

**LAVAL - VENTE DIRECTE**  
Site unique, près futur métro - Voisin centre 2000 - 9000 pi.ca. prévu pour multiples logements - Investissement idéal pour médecins, dentistes - Prix réduit de 5,08 \$ à 5,50 \$/pi.ca. Comp. tant: 5 000 \$ - Balance à 6% pour 5 ans financée par moi. Occasion incomparable, cause maladie - Appelez-moi!

493-8796, 326-2625.

**MONT ST-HILAIRE**, rue Vieux, 41 293 pi.ca. prêt à bâtir, vue panoramique superbe, prix plus que raisonnable, 1-772-2124.

**P.A.T.**  
Terrain 50 X 100, semi-com., infra page 75\$, 55 500 \$ nég. 642-6756.

**PARTICULIER VEND TERRAIN** résidentiel 100 000 pi.ca. à l'île Perrot, à 100 pi. du Lac St-Louis, avec droit de passage au lac, descente de bateau, Vaux 4 \$/pc, laisserais pour 2 \$/pc L'offre est pour le lot entier. Écrire à M. Dussablon C.P. 441, Youville, Mtl. Qc. H2P 2V6.

**REPENTIGNY**  
SECTEUR PRESTIGIEUX pour maison 300 000 \$ + + + 3 terrains riverains 15 000 pi.ca. ch. 3 terrains in land + 9 000 pi.ca. ch. 1 terrain commercial 20 000 pi.ca. ch. 333-9399, 741-9510 (pg.).

**ROSEMÉR**  
Terrains 7 000 pi. et plus, idéal pour duplex et triplex. 435-1511.

**ST-COLOMBAN (Mirabel)**  
Domaine boisé de 7 millions pi.ca. / 0,045 le pi.ca. Lac privé, Conditions comptant, balance à 6000 \$. (514) 435-1414 entre 9:00 et 17:00, lundi au vendredi.

**ST-JEAN DE MATHA**: Superbe terrain 1600 pi.ca., semi-boisé à 1,5 km du Lac Mondor. 18 000 \$ 525-4126.

## 153 Transactions immobilières diverses

**VERDUN**, quadruplex près métro et services, prix coulant 138 000 \$, contre condo dans Estrie, Laurentides près ski, lac, 788-9427.

## 160 App. et log. à louer

5 1/2 c.c., 2 s./b., chauffé. Poss. occupation 20% en bureau. Complètement insonorisé. 1 250 \$/m. 733-1228.

**5592 DUROCHER**, haut de duplex, éclairé, jol. 6 1/2, chauffé, nouvelle cuisine et toilette, 1075\$/mois, 276-8645 (excepté samedis).

**AHUNTSIC**: 3 1/2 tranquille, ensoleillé, balcon, chauffé, élec. poêle/trigo 5 min métro H.-Bourassa, libre 620-7546.

**AHUNTSIC**: 4 pièces, 5 minutes du métro, 250 \$/mois, chauff. électrique. Libre 389-1189.

**ANJOU** 5 1/2, haut duplex, 550 \$ Élect. entrée lav./séch., cuisine rénovée. Libre en juillet. 333-3485.

**BORD DU FLEUVE**: Studio rénové dans maison centenaire, partié/parlé-à-terre, pour opération entre Mtl & Québec. A LÉVIS, entre 9h et 17h. 514-847-0592.

**BOUL. ST-JOSEPH** Est. LUXUEUX 5 1/2, chauffé, boiserie, vitraux, tranquille, balcon. Ter. juil. 725 \$ 521-4948.

**BRIGHTON**: Haut duplex, près U de M & hôp. Ste-Justine. Grand 8 1/2, 4 c.c., 2 s./bains, s.-dîner séparée, lavage, lavas. stores, micro-onde, chauff. élec. 1er juil. ou juil. 1 500 \$. 333-3485.

**C.D.N. - LACOMBE**: Bas duplex, 5 1/2 chauffé, 1 1/2 s/bains. Juillet. 731-2830.

**CENTRE-SUD**  
Logements bien rénovés, studios + 3 1/2 - 4 1/2 non chauffés, non meublés. Société indépendante à but non lucratif. Entre 9h - 17h. Michelle 522-2107/2108.

**ED. MONTPEIT** Grands 4 1/2, 5 1/2, chauffés poêle/trigo, devant U de M très tranquille. Prés métro. 484-6459.

**GRAND 5 1/2 CHAUFFÉ**: 6574, Marquette, 2e étage, ensoleillé, couple tranquille. Pas d'animaux. 274-9514.

**LE ROCKLEDGE**  
Tradition distinction U de M. ED-MONTPEIT: Superbes 4 1/2 - 3 1/2, meublés, à partir de 245 \$/sem. 735-7528, 273-2752, 343-5973.

## 160 App. et log. à louer

**JEANNE-MANCE/ST-JOSEPH**, magnifique 7 1/2 ensoleillé, 1000 \$. Libre 1er mai. Dorothée 279-5082.

**MÉTRO VILLA MARIA** Haut duplex 7 1/2, éclairé, boiserie chêne, chauffé, eau chaude, Pas d'animaux. 1er juil. 484-0587.

**MTL. NORD**, 4 1/2 tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat, commodités, libre. 620-7546.

**N.D.G.** Grand 5 1/2 donnant sur jardin. Bas de duplex fraîchement repeint et renové, foyer, boiserie chêne, planchers vernis, cuisine, chauffage, cour et stal. compris. 1 150 \$/m. Prés métro. Libre dès avril ou en juil. 482-4720.

**N.D.G.**, haut duplex 7 1/2 rénové prof., tout électrique, 5 app ménagers, non-chauffé, 5 min. à pied métro Villa-Maria. 1er juillet, 9508 488-1275.

**NDG Vendôme** près Villa-Maria, 7 1/2 bas de duplex, foyer, appareils ménagers, 1300 \$ non-chauffé, libre immédiatement. 482-1478.

**NOUVEAU-ROSEMONT**  
Semi-sous-sol, 2 1/2, libre immédiatement. 253-7416.

**OUTREMONT - LE RENOU**  
A sous-louer pour 1er avril, cause de départ. Grand 3 1/2, 18e étage, vue magnifique du Mont-Royal, 2 s/bains, cuisine équipée, piscine, 733 \$/m. Message pour visite 211-9704. Courtois, 277-5983.

**OUTREMONT**: Haut duplex, 5 600 Woodbury, 7 1/2, 2 s/b. foyer, chauffé, eau chaude. 1 100 \$/737-2341.

**P.A.T.**, logements, néo-moderns, 2 à 4 chambres à coucher, près immédiatement, 2 mois gratuits pour location jusqu'en juin 92. Au 785 7e Ave. 468-4759, 640-7820.

**PLATEAU** Mont-Royal, Grand 6 1/2 sur 2 étages, jardin, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle fournis, entrée lav./séch. Complètement rénové. 1 000 \$/mois. Références exigées. Libre immédiatement. Prés métro Sherbrooke. 446-3127.

**PRÉS U. DE MTL**, Rue Woodbury, 7 1/2, chauffé, eau chaude, 3 ch. fermées. Libre 1er juil. 1150 \$/mois. 733-7597.

**ROSEMONT** 3 1/2 chauffé, eau chaude fournie Split-level. 328-4620, 322-6220.

**ROSEMONT**, 3e Ave 5367, petit 4 1/2 très propre, libre. 3455.

**WILLIAM DAVID**, 1430, grand 4 1/2, très propre, libre. 2655.

**RUE CHARLEMAGNE**, 5 pièces, 2 c.c., 2e étage, planchers bois franc. Libre avril ou mai. 435 \$/mois. 727-6265.

**ST-ANDRÉ** 2 1/2, 3 1/2, luxueux. Alarms, balcon, stat. entrée lav./séch., ensoleillé. Prés métro Berri. 448-1418.

**ST-DOMINIQUE** 6458, 4 1/2, luxueux, très propres, eau chaude fournie, concierge, libre. 270-7992, 521-8646.

**ST-LAMBERT** 4 1/2, vue sur le golf. Chauffé, piscine. Libre 324-3388.

**SUR GROSVENOR**: Luxueux 8 1/2, haut duplex, chauffé, garage, 1 100 \$/mois. Libre après 18h. 731-8334.

## 164 App. et log. à partager

**AHUNTSIC**: Luxueux condo, foyer, prés métro et Cégep. Gais s'abstenir. 388-8313.

## 167 À louer hors frontières

**A HOLLYWOOD BEACH RESORT**  
Condo-hôtel 5 étoiles, gr. studio moderne sur mer, meublé, cuisinière, libre avril spécial 50\$/jour. 467-8888.

## 168 A vendre hors frontières

**CONDO LUXUEUX**  
Meublé à neuf, court de tennis, piscine, marina HARBOR ISLAND, tout près de MIAMI BEACH. Venez voir notre vidéo et notre brochure à ce sujet. 445-1445, 944-5125.

## COSTA RICA

Endroit de rêve, bord de mer, terrains, divers grands, tous services inclus. 1 258 U.S. par. James ou Vincent 418-659-2979, Courtois C. 507-4331 après 17h. & w-end.

## EXCEPTIONNEL - FRANCE POITOU

Climat doux, ensoleillé. Nombreuses fermes (50 à 100 ha.) fermées à restaurer: moulins, châteaux. Prix attractifs. Nous consulter. Tél: (16) 49 58 42. FB. FAX: 33-49-37 17 91.

## FLORIDE SUPERBE VILLA (CONDO)

Situé à Micco, entre Melbourne et Vero Beach, 58 000 \$ U.S. Soir. 418-288-6837/418-696-0491.

## HOLLYWOOD BEACH

Temp. partagée, condo sur plage, semaine 15 avril, vente à perte 4 000 \$ ou meilleure offre. 486-5970.

## INVESTISSEURS: Condo de luxe

luxe pour la saison, west-Palm Beach, Floride, excellent placement, construction 1989, meublé, couche 6 personnes, 95 900 \$ U.S.

(514) 433-1993

## 259 Espaces commerciaux à louer

**LASALLE SOUS-LOCATION IMPORTANTE ENTREPRISE**  
\*VÉRITABLE AUBAINE\*  
90 000 pi. car., vaste stationnement et chargement, bureaux 10 000 pi. car.

**GROUPE IMMOBILIER TRIAD**  
738-1253

## 173 Maisons repos/retraite

**BELOEIL**  
pour personnes âgées autonomes et en légère perte d'autonomie, grandes chambres, tous services, zone résidentielle. Bord du Richelieu. A partir de 549 \$ 467-3491, 1-348-8771.

**CENTRE DE RÉFÉRENCE POUR ANÉS**. Choix de 275 résidences, service gratuit. Centre Visavis. Mtl et Riv.-sud. 383-6826, Latex 686-2216.

**ESPACE** à louer pour clinique médicale dans résidence pour personnes âgées, autonomes, potentiel de 300 clients, plus vaste clientèle dans les environs, entrée privée.

254-9002, 251-2600

## 251 Bureaux à louer

**4789 DES SOURCES**  
PIERREFONDS 1800 pi.ca., 2e étage, chauffé, éclairé, libre imm. 684-5557.

**EQUIPEMENT SPÉCIALISÉ**  
SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE Tie-Com. Communications Mtl, 12 lignes, 36 appareils. Comme neuf. Achat au comptant ou location mensuelle. Jocelyne Jetté: 471-3735.

**AVENUE DU PARC**  
1700, 780 pi.ca., 2 minutes du centre-ville, 68 et 75 pi.ca. net net. SIDRA INC. 273-7148.

**BUREAUX À LOUER** chauffés, éclairés, air. Libre. 615 \$/mois. 442-9487.

**CENTRE-VILLE**  
2055 PEEL SOUS-LOCATION  
1 555 pi. ca. Ball jusqu'en février 1992. Toutes les offres seront considérées. 845-8781.

**CENTRE-VILLE**  
Immeuble de prestige, 600, 900, 1 500 pi. ca. Libre immédiatement. 845-0901, 521-3071.

**CÔTE VERTU/Lacadie** 1000 à 20 000 pi.ca. bureaux professionnels, clés en mains, grand parking. Tous les services 8 500 \$/pi.ca. 739-3641.

**DÉCARIE/DE LA SAVANNE**: Bureaux luxueux, très grand stal. gratuit, à côté du métro. Prix 9 800 \$/pi.ca. 738-5858. Rés: 733-4041.

**DANS CLINIQUE MÉDICALE**  
Bureau à louer. 3050 boul. Cartier, Laval. 648-2090.

**EN PLEIN centre-ville** de Brossard, 5687 Avenue, édifice neuf 1990, rez-de-chaussée disponible, 2600 pi.ca. idéal professionnel, prix raisonnable, à voir au terme. 676-7707.

**IDÉAL PROFESSIONNEL**  
PLAZA ST-HUBERT  
Près métro, stationnement, crtrs protégés. M. GHAD, 273-8811, 861-3000.

**LANGELIER** 11 800 X 300 pi., 2e étage, tapis, division stationnement. 600 \$ 955-8626.

**LAURIER/Outremont** 500 pi. R.-D. 350 \$/m. 600 \$/m. 800 \$/m. 800 \$/m. chauffé, éclairé, climat. 733-1228.

**MONTREAL-NORD**  
LACORDAIRE/LEGER, bureau professionnel, 1470 pi.ca., ascenseur, parking, 8 000 \$/pi.ca., 643-0642.

**OCCASION**: à deux pas du Palais de Justice, entrée personnelle aménagée, occupation immédiate. 595-3113.

**PRÉS AUTOROUTE DES LAURENTIDES ET METROPOLITAIN**  
Bureau + entrepôt à sous-louer, 12 000 pi.ca. à 2 000 \$/pi.ca. Appeler François ou Harry. 383-4442.

**RIVE-SUD**, 5000 pi.ca., 45 le pi., 600 W, système d'alarme inc., 632-4993. Possibilité espace de bureau.

**RUE SHERBROOKE (St-Denis) 2258** et + chauffé, éclairé, s/d dentiste, idéal professionnels consultants, 287-1735.

## 259 Espaces commerciaux à louer

**A BLAINVILLE**: Boul. Labelle, centre commercial, locaux modernes, à partir de 900 pi.ca. 648-4032, 648-4474.

**CENTRE MÉDICAL**  
Idéal pour groupe médecins spécialistes en obstétrique ou gynécologie ou médecine générale. 700 pi.ca. St-Laurent près Laurier. Inf: 335-6901/331-5355.

**ESPACE COMMERCIAL/INDUSTRIEL**  
à louer, 2 800 pi.ca. Parc industriel Ville St-Laurent. M. Allard. 956-1936.

**LAVAL**: Boul. Labelle (Fabreville). Bureaux ou commerces, 250 à 500 pi.ca., 2 mois gratuits, taux compétitifs. Daniel. 622-9205.

**RUE ST-DENIS**  
ENTRE ROY ET DULUTH  
Superbe 900 pi.ca., tout décoré avec s/ol 800 pi.ca., stal. arrière, foyer avant-garde, 287-1146 ou 843-8122.

**ST-DOMINIQUE**: coin Beaubien. Bureaux professionnels dans quartier central, près transports en commun, 2 000 pi.ca., r.-d.c. air climat, tout neuf. Dispo. 1er avril. Jr. 385-3443. Sr. w-end, 684-1494 - 366-5110.

## 269 Propriétés commerciales

**A LEGARDEUR**, bâtisse commerciale 90 X 50 à vendre ou local 3000 pi.ca. à louer. 1 000\$/mois. 591-2114, 355-1597.

**A QUÉBEC** Bâtisse commerciale de 75 000 pi.ca. St-Vallier est. A développer. Aubane. (514) 288-0654.

**A STE-THÉRESE** 21. Dubois. Édifice professionnel commercial, neuf, climatisé, centre-ville, à côté stal. municipal, institution bancaire. 13 bureaux + aire de réception. Libre (A vendre ou à louer). 623-9190.

**BÂTISSE A REVENUS** Semi-commerciale, impeccable, bon financement. A qui la chance? 849-4024.

**BROSSARD** condominiums industriels à vendre de 2310 pi.ca. à 2695 pi.ca., bureaux climatisés, à partir de 108 000 \$. 638-6560.

**RIVE-NORD**: Château style victorien, 48 pièces, bord de l'eau, terrain 66 000 pi.ca. idéal, très personnes âgées, centre thérapie, etc. 581-1655.

**VERDUN 4817 Wellington**, disponible 1er mai, 550 pi.ca., très bonne condition, tuiles de céramiques, ancien d'panneur, inf. 768-3718.

## VIIEUX MONTRÉAL

1650 pi.ca. au niveau de la rue, 2 bureaux fermés, plafonds hauts. Investissement assuré. Prix demandé: 250 000 \$.

**ENT. JUDITH MASSE INC.**  
844-2123

## 275 Locaux à louer

**CELLULOTRIX 984-0977**  
TELEAVERTISSEURS  
- Numériques 18,95 \$/mois  
- Numériques 18,95 \$/mois  
- Motorola 800 M (neuf) 549 \$  
- Cellulaires VCG à partir de 199 \$  
- Nos acheteurs cellulaires VCG

**ASSOCIÉE(E)** demandée(e) pour partager local, idéal architecte, designer ou entrepreneur. 389-2104.

**ATELIER**, bien équipé à louer à l'heure, semaine ou autre, soudure, couture, peinture (huile), décors, etc. Peut aussi effectuer vos travaux. Information. Atelier «Imaginé». 527-3188.

**JEAN-TALON PRÉS C.D.N.**  
2800 pi.ca. avec s./s. pour magasin, commerce, etc. Libre imm. 878-3839.

## 259 Espaces commerciaux à louer

**LASALLE SOUS-LOCATION IMPORTANTE ENTREPRISE**  
\*VÉRITABLE AUBAINE\*  
90 000 pi. car., vaste stationnement et chargement, bureaux 10 000 pi. car.

**GROUPE IMMOBILIER TRIAD**  
738-1253

## 173 Maisons repos/retraite

**BELOEIL**  
pour personnes âgées autonomes et en légère perte d'autonomie, grandes chambres, tous services, zone résidentielle. Bord du Richelieu. A partir de 549 \$ 467-3491, 1-348-8771.

**CENTRE DE RÉFÉRENCE POUR ANÉS**. Choix de 275 résidences, service gratuit. Centre Visavis. Mtl et Riv.-sud. 383-6826, Latex 686-2216.

**ESPACE** à louer pour clinique médicale dans résidence pour personnes âgées, autonomes, potentiel de 300 clients, plus vaste clientèle dans les environs, entrée privée.

254-9002, 251-2600

## 251 Bureaux à louer

**4789 DES SOURCES**  
PIERREFONDS 1800 pi.ca., 2e étage, chauffé, éclairé, libre imm. 684-5557.

**EQUIPEMENT SPÉCIALISÉ**  
SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE Tie-Com. Communications Mtl, 12 lignes, 36 appareils. Comme neuf. Achat au comptant ou location mensuelle. Jocelyne Jetté: 471-3735.

**AVENUE DU PARC**  
1700, 780 pi.ca., 2 minutes du centre-ville, 68 et 75 pi.ca. net net. SIDRA INC. 273-7148.

**BUREAUX À LOUER** chauffés, éclairés, air. Libre. 615 \$/mois. 442-9487.

**CENTRE-VILLE**  
2055 PEEL SOUS-LOCATION  
1 555 pi. ca. Ball jusqu'en février 1992. Toutes les offres seront considérées. 845-8781.

**CENTRE-VILLE**  
Immeuble de prestige, 600, 900, 1 500 pi. ca. Libre immédiatement. 845-0901, 521-3071.

**CÔTE VERTU/Lacadie** 1000 à 20 000 pi.ca. bureaux professionnels, clés en mains, grand parking. Tous les services 8 500 \$/pi.ca. 739-3641.

**DÉCARIE/DE LA SAVANNE**: Bureaux luxueux, très grand stal. gratuit, à côté du métro. Prix 9 800 \$/pi.ca. 738-5858. Rés: 733-4041.

**DANS CLINIQUE MÉDICALE**  
Bureau à louer. 3050 boul. Cartier, Laval. 648-2090.

**EN PLEIN centre-ville** de Brossard, 5687 Avenue, édifice neuf 1990, rez-de-chaussée disponible, 2600 pi.ca. idéal professionnel, prix raisonnable, à voir au terme. 676-7707.

**IDÉAL PROFESSIONNEL**  
PLAZA ST-HUBERT  
Près métro, stationnement, crtrs protégés. M. GHAD, 273-8811, 861-3000.

**LANGELIER** 11 800 X 300 pi., 2e étage, tapis, division stationnement. 600 \$ 955-8626.

**LAURIER/Outremont** 500 pi. R.-D. 350 \$/m. 600 \$/m. 800 \$/m. 800 \$/m. chauffé, éclairé, climat. 733-1228.

**MONTREAL-NORD**  
LACORDAIRE/LEGER, bureau professionnel, 1470 pi.ca., ascenseur, parking, 8 000 \$/pi.ca., 643-0642.

**OCCASION**: à deux pas du Palais de Justice, entrée personnelle aménagée, occupation immédiate. 595-3113.

**PRÉS AUTOROUTE DES LAURENTIDES ET METROPOLITAIN**  
Bureau + entrepôt à sous-louer, 12 000 pi.ca. à 2 000 \$/pi.ca. Appeler François ou Harry. 383-4442.

**RIVE-SUD**, 5000 pi.ca., 45 le pi., 600 W, système d'alarme inc., 632-4993. Possibilité espace de bureau.

**RUE SHERBROOKE (St-Denis) 2258** et + chauffé, éclairé, s/d dentiste, idéal professionnels consultants, 287-1735.

## 259 Espaces commerciaux à louer

**A BLAINVILLE**: Boul. Labelle, centre commercial, locaux modernes, à partir de 900 pi.ca. 648-4032, 648-4474.

**CENT**



# DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

## René Lévesque, le démocrate

### Pour lui c'était au peuple de décider, souverainement et en dernier essor, des choses de la nation

Louis Bernard

À l'occasion du colloque René Lévesque qui se tiendra à l'UQAM du 22 au 24 mars, LE DEVOIR publie deux textes préparés pour cette circonstance, dont celui ci-dessous de l'ancien secrétaire-général du gouvernement québécois, aujourd'hui premier vice-président en administration à la Banque Laurentienne

IL PEUT sembler paradoxal de dire — comme j'ai l'intention de le faire — que dans une société comme le Québec, qui possède un des plus vieux parlements au monde et qui pratique la démocratie parlementaire depuis deux cents ans, une des contributions majeures de René Lévesque — sinon la plus importante de toutes — c'est d'avoir été le principal artisan de l'instauration, chez nous, d'une société démocratique. Pourtant, ce paradoxe n'est qu'apparent.

#### L'antithèse de cette vie élitiste de la société

Je me rappelle que, durant mes années de collège, un de mes professeurs, qui était pourtant parmi les plus éclairés, s'interrogeait sincèrement sur les vertus de la démocratie et en arrivait à conclure que ce n'était peut-être pas, après tout, le meilleur des systèmes. Une chose, en tout cas, était certaine : il fallait que la démocratie s'exerce dans le cadre d'une société bien hiérarchisée où les instruits pourraient diriger les élans de la plèbe. Tout à fait dans la ligne de la République de Platon où doivent régner les philosophes. L'idée qu'une société puisse être dirigée par le nombre plutôt que par l'élite était vue comme une aberration et le gage certain d'une catastrophe.

René Lévesque, tel que je l'ai connu, était foncièrement et jusque dans ses tripes l'antithèse de cette vie élitiste de la société. Plutôt que de se méfier du peuple, il se méfiait des établissements, de tous les établissements, quels qu'ils soient. Pour lui, les pouvoirs établis étaient, de par leur nature même, égoïstes et peu soucieux du bien commun. Cela s'appliquait aux pouvoirs d'argent, mais également aux pouvoirs du savoir, aux pouvoirs de la religion, et même — bien qu'il en fut fort chagrin — aux pouvoirs syndicaux et à ceux de la presse.

De René Lévesque, on pouvait donc dire : « il est démocrate comme il respire ». C'était un démocrate-né, un démocrate naturel, qui plaçait entièrement sa confiance dans le peuple, fondement et objet de la vie politique. Pour lui, c'était au peuple de décider, souverainement et en dernier ressort, des choses qui concernaient la nation et, bien sûr, au premier chef de son avenir constitutionnel.

Cette confiance dans le peuple trouvait sa source dans un amour sincère du « monde ordinaire » comme on dit. René Lévesque aimait le peuple, et celui-ci le lui rendait bien. Il était d'ailleurs beaucoup plus à l'aise dans une réunion de cuisine que dans une cérémonie mondaine. C'est sans doute là qu'on trouve l'explication de l'immense charisme qui se dégageait de sa personne et de la peine profonde, douloureuse, palpable qui a étreint le Québec à l'annonce de sa mort soudaine. C'était quelqu'un de la famille, un proche de chacun, qui était disparu.

#### Une révolution tranquille des attitudes et des mentalités

Par ailleurs, M. Lévesque était très conscient du fait que s'il voulait que l'ensemble de ses concitoyens viennent à partager ses valeurs démocratiques, il fallait transformer profondément toute une série de manières de faire qui dévalorisaient l'État et les processus démocratiques et qui empêchaient qu'on leur fit confiance. Il fallait créer les conditions favorables à l'émergence de valeurs nouvelles qui deviendraient l'assise d'une nouvelle façon de concevoir la société. Cette révolution tranquille des attitudes et des mentalités n'était possible que si on réussissait à réformer la façon suivant laquelle la société québécoise s'était jusqu'alors gouvernée. Vaste programme qui se traduisit par toute



Le vote lors du référendum de 1980.

une panoplie de mesures qui ont marqué profondément le Québec d'aujourd'hui et dont je voudrais souligner les principales.

La première de ces mesures fut de proclamer, dès le tout début de son premier mandat, que la chose publique serait dorénavant conduite dans la transparence. C'était reconnaître au peuple le droit à l'information qui, dans une société démocratique, est la source de tout pouvoir. Évidemment, il serait illusoire de penser que, dans un gouvernement toutes les délibérations peuvent se conduire sur la place publique : il y aura toujours la nécessité d'une zone opaque où les points de vue peuvent s'affronter librement sans détruire la solidarité ministérielle.

Mais un effort remarquable a été fait sous René Lévesque pour agrandir au maximum la zone de transparence, notamment par l'adoption de la Loi sur l'accès à l'information qui est l'une des plus exigeantes qui soient et qui, à ma grande surprise, est beaucoup moins utilisée qu'elle ne pourrait l'être tant par la presse que par l'opposition. À cela, il faut ajouter la pratique qui s'est alors développée d'utiliser la technique des Livres blancs, verts ou multicolores, conjuguée à celle des commissions

#### Il croyait que tout parti politique était un establishment, que son optique était forcément biaisée et qu'il ne pouvait parler au nom du peuple tout entier

parlementaires, pour susciter la participation des citoyens à la prise de décision et leur fournir le maximum de renseignements sur les sujets de l'heure. Pour René Lévesque, il n'y avait pas de démocratie possible sans démocratisation de l'information.

Une deuxième série de mesures porte sur la réforme de ce qu'on pourrait appeler les mécanismes électoraux : d'abord, les partis politiques, puis la carte électorale, la loi des élections et même la démocratisation municipale. Le résultat de cette réforme est, à ma connaissance, unique au monde. Nulle part ailleurs peut-on trouver un tel ensemble non seulement d'encadrement de la démocratie, mais également d'aide concrète, à même les fonds publics, au progrès de la vie démocratique. Une des pierres d'assise de cet édifice est la Loi sur le financement des partis politiques qui fut, volontairement, la première loi d'envergure présentée par le gouvernement Lévesque; elle fut adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale et elle reste un modèle dont le Québec peut être fier.

#### La révision de la carte électorale

Je tiens également à signaler la Loi

sur la représentation électorale qui confie à une commission indépendante, présidée par le président des élections, la tâche de revoir la carte électorale après chaque élection générale afin de s'assurer de l'égalité fondamentale de chacune des circonscriptions. Je me souviens qu'il y avait beaucoup d'opposition parmi les députés et au sein des partis à ce que cette tâche soit confiée à une commission indépendante plutôt qu'à être laissée, comme ça avait toujours été le cas, à la discrétion des députés eux-mêmes. Mais M. Lévesque avait été intraitable sur ce point : dans une matière comme celle-là, les députés eux-mêmes étaient, en quelque sorte, un establishment; ils étaient en conflit d'intérêts; il fallait quelqu'un d'autre pour décider du bien commun. La démocratie passait avant les partis.

À cet égard, je regrette que, récemment, l'Assemblée nationale ait, avec l'accord de l'opposition, passé une loi spéciale pour suspendre la révision de la carte électorale qui avait été entreprise par la Commission de la représentation électorale. C'est une première entorse à l'héritage démocratique de René Lévesque. Espérons qu'elle sera vite corrigée.

Ici, vous me permettez de faire une parenthèse sur l'attitude de René Lévesque à l'égard du parti qu'il avait lui-même fondé, le Parti québécois. J'ai toujours remarqué que M. Lévesque avait une attitude ambivalente à l'égard de son parti. D'une part, il était très fier de son caractère démocratique, de son financement populaire, de son grand nombre de membres, du bénévolat et de l'ardeur de ses militants. Même s'il trouvait lourdes les procédures décrites en détail dans les statuts du parti, il tenait à s'y conformer scrupuleusement : il jouait franchement le jeu de la démocratie à l'intérieur comme à l'extérieur du parti. Par ailleurs, il croyait que tout parti politique était — malgré son caractère ouvert et démocratique — un establishment; que son optique était forcément biaisée et qu'il ne pouvait parler au nom du peuple tout entier. C'est pourquoi il a toujours tenu à préciser que le gouvernement qu'il dirigeait était ultimement responsable au peuple directement, et non au parti politique dont il était issu.

Le programme du parti était une feuille de route; mais c'était au gouvernement qu'il revenait de décider du but à atteindre et du chemin à suivre. En cas de conflit, il n'a jamais hésité : l'approche partisane devait céder le pas devant les exigences gouvernementales.

J'en viens maintenant à une troisième série de mesures visant, celles-là, à revaloriser l'État et ses principaux organes. Pour que le Québec puisse se développer comme société démocratique, il fallait non seulement qu'il puisse compter sur des mécanismes électoraux adéquats, mais également qu'il puisse avoir confiance dans ses institutions politiques, et surtout dans l'intégrité de ses dirigeants. Ce fut là l'une des faiblesses politiques, mieux connue chez nous sous le nom de « patronage ». Pour prendre une expression à la mode de ce temps-ci, je dirais

que ce fut une lutte « à tolérance zéro ».

M. Lévesque croyait qu'il était possible d'administrer l'État sans aucun favoritisme partisan. Le jour même de son assermentation comme premier ministre — ou peut-être le lendemain — il a tenu à rencontrer tous les sous-ministres pour leur transmettre lui-même, de vive voix, le message clair qu'il souhaitait éliminer tout patronage de la conduite des affaires publiques. Et l'une des premières tâches qu'il m'a confiées à titre de chef de cabinet, ce fut de mettre au point avec le Conseil du Trésor des règles strictes sur l'octroi des contrats gouvernementaux, y compris les services professionnels; ce qui mena, quelques mois plus tard, à l'instauration de « Rosalie ».

Cette attitude était d'ailleurs dans le droit fil de l'action qu'il avait entreprise dès son entrée dans le gouvernement Lesage, en 1960, à titre de ministre des Travaux publics. En rétrospective, on peut dire que peu de choses ont fait autant pour redonner aux Québécois confiance en leur État (et par conséquent confiance en eux-mêmes) que cette démonstration vécue qu'il était possible de gérer les affaires publiques de façon intégrée et compétente.

L'instauration de l'intégrité dans le fonctionnement de l'État n'était toutefois qu'un prérequis. Pour exprimer de façon visible le caractère

#### Il a pris le « non » pour un NON et il en a tiré les conséquences, ce que beaucoup de Québécois ont eu du mal à faire

#### Savoir tourner la page

démocratique de la société québécoise, il fallait revaloriser l'Assemblée nationale dont les travaux sont au cœur de notre vie politique. Réforme du règlement, télédiffusion des débats, augmentation du salaire des députés, redécoration des salons parlementaires, rehaussement du décorum, tout a été mis en oeuvre pour souligner la prééminence de l'Assemblée nationale et l'importance fondamentale du processus démocratique. Que de chemin parcouru depuis l'époque où l'Assemblée législative servait de théâtre de province pour les pitreries d'un Maurice Duplessis !

Enfin, René Lévesque, en donnant aux Québécois le droit démocratique par excellence, celui de disposer d'eux-mêmes, a insisté pour que ce choix soit exercé démocratiquement par voie de référendum. Pour ce faire, il a donc fait adopter la Loi sur la consultation populaire qui, même si elle a été contournée par un gouvernement fédéral peu scrupuleux, est un modèle de démocratie. Si on parle beaucoup de référendum de ces temps-ci, c'est que celui de 1980 a tracé la voie.

À cet égard, je peux témoigner que René Lévesque ne concevait pas l'accession du Québec à la souveraineté sans un accord clair et non équi-

voque d'une majorité de Québécois. Et il était prêt à respecter la décision majoritaire. J'ai eu le privilège, le soir du référendum de 1980, d'être aux côtés de M. Lévesque pour suivre les résultats du scrutin. Tôt dans la soirée, il devint évident que le « non » l'emporterait de façon décisive. Le peuple avait parlé : en aucun moment, je n'ai senti chez lui de réaction de reproche à l'égard de l'électorat. De la tristesse, bien sûr, mais pas de blâme. En démocratie, il faut savoir accepter la défaite aussi bien que la victoire.

À l'issue, à ce moment, perdu sa confiance dans le peuple ? Je ne le crois pas. Son discours, le soir de la défaite référendaire, parlait d'une « prochaine fois » — mais cela pouvait n'être que pour le reconfort des troupes. Ce qui est plus significatif, c'est qu'il s'est vite remis à la tâche et qu'il a fait le pari qu'il pouvait gagner les prochaines élections. Ce qu'il réussit à faire haut la main. On ne rebondit pas de cette façon si on a perdu confiance.

Par ailleurs, en vrai démocrate, René Lévesque a vraiment accepté le verdict référendaire. Il a pris le « non » pour un « non », et il en a tiré les conséquences — ce que plusieurs au Parti québécois ont eu beaucoup de difficulté à faire. C'est ce qui explique sa théorie du « beau risque » : les Québécois avaient pris le risque du fédéralisme, il fallait donc jouer franchement le jeu du fédéralisme. Plus tard, quand les choses auraient suffisamment changé, il serait toujours temps de repenser la question de la souveraineté. Entretemps, le gouvernement québécois — même dirigé par un parti souverainiste — devait se comporter comme un gouvernement qui défend de son mieux les intérêts du Québec à l'intérieur du système fédéral canadien.

René Lévesque était, plus que d'autres, capable de tourner la page et d'accepter sans les peindre en rose les dures réalités politiques. Or il sentait, d'instinct, qu'après les déchirants débats de la période référendaire, il fallait laisser les choses se décanter avant de replacer la question nationale à l'avant-scène politique. Sans pour autant renoncer à son objectif ultime, il était donc prêt à le mettre de côté le temps qu'il faudrait pour respecter la décision populaire. Faire autrement, c'était faire comme si le référendum n'avait jamais eu lieu. René Lévesque savait que le référendum avait eu lieu, qu'il avait été perdu et qu'un autre référendum ne pourrait pas se tenir avant que le « beau risque » n'ait eu le temps de tourner au gâchis. Honnêtement, je ne sais pas s'il avait espoir de voir ce retournement de son vivant.

Ce qui est certain cependant, c'est que la tournure des événements montre que M. Lévesque avait raison de faire confiance au peuple du Québec. De plus en plus, celui-ci se voit lui-même comme une nation parfaitement capable de diriger elle-même sa destinée et de prendre sur tous les plans la place qui lui revient. Et j'espère que nous ne ferons pas défaut à sa confiance.

## Le symbole de la modernité

Jacques Parizeau  
Chef du Parti québécois

RENÉ LÉVESQUE symbolise, quant à moi, la modernité et l'espoir. Plus que quiconque, il a été un visionnaire, dans le meilleur sens de ce terme, de ce que les Québécois pouvaient devenir et deviendraient.

On ne dira jamais assez le choc qu'a été sa série *Point de Mire*. Tout l'homme est déjà là. Il me fera partager, avec une foule de Québécois, son prodigieux intérêt pour le monde, pour ces parcours si discordants des peuples et des nations. Il n'y avait pas d'antidotes plus forts aux idées toutes faites, aux préjugés, au nombrilisme d'une société encore bien frileuse, que ces émissions-là.

Son arrivée en politique va le plonger en pleine Révolution tranquille. Ce n'est enlever aucun mérite à chacun des grands artisans de cette époque que de dire que René Lévesque aura manifesté une sorte d'intérêt universel à tout ce qui, d'une façon ou d'une autre, marquait les efforts du Québec à entrer vraiment dans le XX<sup>e</sup> siècle. On retient de cette époque des gestes profonds et spectaculaires comme la nationalisation des compagnies d'électricité. C'est peu dire de l'effort systématique, de l'intérêt constamment diversifié de faire du Québec une société moderne et donc une société nouvelle. Cette préoccupation le suivra partout à travers toutes ses années comme premier ministre.



René Lévesque

Le discours a été, pendant des années, d'une remarquable constance. Le Québecois devait se sortir des ornières de son passé. Cela serait pénible et il en avait déjà assez souffert. Il fallait qu'il se secoue, à bien des égards qu'il retrouve à la fois l'espoir dans l'avenir et la fierté de ce qu'il était capable d'entreprendre. À une époque où il était de pas ton dans certains milieux, et pas des moindres, de mépriser le Québecois, René Lévesque, d'une féroce lucidité parfois, joignait à l'exigence du changement une profonde compassion et une solidarité indéfectible.

La modernité fut pour lui l'assise solide de la démocratie, et pour lui cela passait d'abord par l'honnêteté de la politique et une sainte horreur de la violence. La « vertu des petites nations » n'était possible que dans le respect mutuel de leurs citoyens.

La modernité exigeait l'effort persistant d'assurer l'égalité des chances. Dans ce sens, on a souvent voulu faire de René Lévesque un homme de gauche dans le pire sens — le sens dogmatique — de ce terme. Il l'a été, sans doute, et dans le meilleur sens. Les gens ne s'y sont pas trompés.

La modernité c'était aussi d'apprendre à se servir de l'État. La société québécoise revenait de loin à cet égard et était encore traversée par des débats d'un autre âge. Savoir se servir du collectif pour favoriser l'épanouissement de l'individu reste l'un des plus grands défis de la fin de ce siècle.

Et la modernité, c'était aussi pour René Lévesque l'accès au pays, à l'identité, à la responsabilité. C'était le canal de l'espoir. Avec d'autres, je cherche à perpétuer cette vision de la modernité québécoise.

#### Avis de l'éditeur

Les textes envoyés au DEVOIR pour la page *Des idées, des événements* doivent être signés. L'adresse et le numéro de téléphone sont également requis, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers.

Prière de ne pas dépasser quatre pages et demi dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention d'Albert Juneau.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier tous les textes reçus et se réserve le droit d'en réduire la longueur au besoin.

**L'équipe du DEVOIR** LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale : José Boileau, François Brousseau, Jean Charlier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrovski ; à l'information économique : Robert Dulrasac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditeur à Québec), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyne Coulon (politique internationale), Laurent Soutis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation, religions), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commun), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Christine Ouellet (secrétaire à la direction) LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa) LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Christiane Benjamin, Caroline Boigeois, Francine Gingras, Johanne Gubeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires).

Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poisson (maquettistes), Johanne Brunel (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Verne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Baril, Linda Thériault (secrétaire à l'administration) LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Michelle Allie (directrice), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida. LES ANNONCES CLASSEES Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchard, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Christiane Vaillat. LA SOLICITATION TÉLÉPHONIQUE Yves Williams, Patrick Koczian (coordonnateurs), Patrick Salessse, Micheline Ruelland, Louise Paquette, Raymond Paquin. Jean-Marc Ste-Marie, Françoise Goulet, Jean-François Lapointe. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bédard, une division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe - enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS) 003708 is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 (US\$). Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.